

LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 29 DÉCEMBRE 1994

Le poisson des chenaux est de retour

Trois-Rivières (PC) — Bien que la neige se fasse rare et que la température demeure douce, la 52^e saison de pêche aux petits poissons des chenaux bat déjà son plein sur la rivière Sainte-Anne, jugée sécuritaire par les organisateurs.

«Pas moins de 150 chalets sont en place sur une glace épaisse d'une douzaine de pouces», indiquait mardi le président de l'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne, Guy-Paul Brouillette, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, 35 km au nord-est de Trois-Rivières.

Selon M. Brouillette, les quelque 525 cabanes attendues cette année devraient reposer sur le cours d'eau d'ici au week-end. «On doit toutefois courir après la neige pour les transporter», a-t-il dit.

Par contre, l'installation des restaurants nécessitera une glace plus épaisse d'une vingtaine de centimètres.

«La température idéale demeure toujours un minimum de -20 degrés Celsius la nuit et de -10 degrés le jour, mais, malgré cela, la pêche est déjà très bonne avec près de 300 prises rapportées dans certaines cabanes», a dit M. Brouillette, confirmant du même coup la présence d'une très grande quantité de poulamons.

Il n'a pas hésité à relier ces résultats au moratoire interdisant la pêche commerciale à l'embouchure du cours d'eau, en vigueur pour une troisième année et dont l'application «est valable sur une période indéterminée».

Enfin, M. Brouillette s'est réjoui des données fournies par le ministère québécois de l'Environnement et de la Faune concernant la durée de vie du poisson, prolongée, et la qualité de sa chair, qui contient quatre fois moins de mercure que la norme permise.

La motoneige

Manne pour certains, calamité pour d'autres

Le Québec compte 150 000 propriétaires de motoneige

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Chaque hiver, Belleterre, comme plusieurs autres villes et villages du Québec, s'anime grâce à la motoneige. Le petit village de 400 habitants du Témiscamingue accueille des milliers de motoneigistes pendant les trois mois de la saison. Les hôtels sont pleins et les habitants doivent parfois prêter leur chalet à quelque touriste imprévoyant qui n'avait pas réservé sa chambre.

A défaut de route carrossable vers l'Outaouais et Montréal, qu'elle demande depuis des lustres, la petite localité a son chemin hivernal. Les motoneigistes ne se privent pas du plaisir de le parcourir et n'ont pas le choix d'arrêter dans le minuscule village situé entre Ville-Marie et la pourvoirie du lac Joncas, sur la route de Maniwaki.

Les motoneigistes se réchauffent au restaurant Paquin. Les propriétaires arrivent mieux à joindre les deux bouts depuis l'ouverture du sentier, il y a deux ans. «Nous faisons trois bons mois en janvier, février et mars grâce à la motoneige», explique Germaine Paquin. A tous les jours, sauf pendant les grands froids, une cinquantaine de motoneigistes se ravitaillent chez Paquin. Ils ont entre quarante et soixante ans et constituent une clientèle facile et relativement fortunée, selon Mme Paquin.

Pour l'ensemble du Québec, les motoneigistes dépensent 125 \$ par jour, selon des chiffres de la Fédération des clubs motoneigistes (FCMQ). Les retombées économiques de la motoneige sont évaluées à 566 millions \$ par année, incluant les ventes de véhicules.

Les résidents de Chicoutimi, eux, n'accueillent pas les motoneigistes à bras ouverts. Du moins pas quand ils circulent en ville. Les élus de Chicoutimi, qui ont tenté l'année dernière l'expérience d'un tracé urbain, s'en sont mordus les doigts. Ils n'ont certainement pas l'intention de recommencer cette année. Des milliers de personnes ont signé des pétitions anti-motoneige et le coroner Marc-André Bouliane a violemment critiqué la Ville, soutenant qu'elle méritait «la médaille d'or de l'imbécillité». Le coroner Bouliane a déposé un rapport l'année dernière concernant dix décès attribuables à la motoneige. Il s'est ensuite attaqué à la Ville de Chicoutimi, soutenant que son sentier aménagé sur le pont, pour permettre aux motoneigistes de traverser le fjord, était illégal. Le Code de la route interdit en effet la circula-

tion des motoneiges sur la voie publique, sauf en cas d'urgence.

Plusieurs municipalités donnent quand même accès à leur centre-ville aux motoneiges. A Mont-Laurier, par exemple, elles circulent sur le trottoir de la rue principale qui est également la route 117.

Pour pallier à sa réglementation déficiente, le ministère des Transports a préparé un projet de loi qui vient d'être présenté au ministre Jacques Léonard. Celui-ci devra l'étudier, puis mènera des consultations cet hiver.

Le projet de loi, qui concerne la motoneige et les véhicules tout-terrain, vise entre autres à accroître la sécurité sur ces bolides, à sensibiliser les utilisateurs à la protection de l'environnement, à préserver la propriété et la tranquillité des «riverains» des pistes, à responsabiliser les clubs de motoneige, à réglementer la circulation en zone urbaine et à accorder des pouvoirs de réglementation aux municipalités.

Il y a 150 000 propriétaires de motoneige au Québec et 270 000 motoneigistes. Leur nombre augmente sans cesse. «Ça augmente de 10 à 15 % par année», soutient Normand Besner, directeur général de la Fédération des clubs motoneigistes du Québec. C'est sans compter les 12 000 touristes américains et ontariens et les 35 000 locations par année.

Vingt et une personnes sont décédées en motoneige en 1993. C'est moitié moins que celles qui sont mortes en automobile en 1992. La motoneige a causé la mort d'une personne par 7500 immatriculations. En automobile, une personne par 4500 immatriculations a perdu la vie.

Une cinquantaine de motoneiges de la Sûreté du Québec patrouillent les sentiers de motoneige de la province. L'an dernier, ils ont donné 10 000 contraventions. Ils sont aidés par 3500 patrouilleurs de la FCMQ qu'ils forment. Ceux-ci ont cependant uniquement le pouvoir d'informer les motoneigistes.

L'alcool est responsable d'une grande partie des décès. Par exemple, de 1987 à 1993, 24 personnes sont décédées au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Du nombre, 13 avaient un taux d'alcoolémie supérieur à la norme. «Mais les gens sont de plus en plus sensibilisés, croit M. Besner. Ils ne veulent pas perdre leur permis.»



ÊTRE JEUNE ET VIVRE EN RÉGION (1)

Sept-Îles: une volonté de fer

Les jeunes misent sur le vent de relance qui souffle sur la ville

Quelles sont les deux premières exportations des régions du Québec? Les matières premières et les jeunes. À la fois cliché et vérité, la boutade circule depuis longtemps. Deux de nos collaborateurs ont visité la Côte-Nord, la Gaspésie et l'Abitibi-Témiscamingue, question de tâter le pouls des grands oubliés en région: les jeunes qui ont choisi d'y rester.

MARC FORTIN ET BRIAN MYLES

«Mon patelin, c'est Sept-Îles et si je peux y faire ma vie, c'est certain que je vais rester», lance Sylvie Pedneault sur un ton convaincu. Pas question de quitter la Côte-Nord pour cette jeune femme encore dans la jeune vingtaine. Elle est déjà profondément enracinée dans son «coin de pays».

Sylvie Pedneault est le clown de Sept-Îles. Elle a fondé Atoufète, une entreprise spécialisée dans l'animation et la location de costumes. Entre la comptabilité et la vente, elle trouve le temps de faire le clown dans les fêtes pour enfants. Elle aurait pu demeurer à Jonquière, où elle a étudié en technique d'éducation et services de garde. Elle aurait pu s'exiler à Toronto, où un emploi lui était offert sur un plateau d'argent. Mais sa famille, sa mère et la mer lui étaient beaucoup trop précieuses. «À la fin de mes études, c'était évident que je revenais à Sept-Îles. C'est un peu SM-3 qui m'a ramené. Je me suis dit que ça allait attirer du monde.»

Pour les habitants de la Côte-Nord, le chantier hydroélectrique SM-3 — générateur de plus de 7000 emplois sur une période de dix ans — est un mégaprojet dont la région pourrait difficilement se passer. Lorsqu'une centaine de travailleurs de Sept-Îles ont paralysé la voie d'accès au chantier pour revendiquer la priorité de l'emploi en octobre dernier, Jean-Guy Gougeon écrivait, dans l'hebdomadaire *Le Nord-Est*: «Au-delà de cette affirmation un peu simpliste, il y a la détermination des travailleurs de la Côte-Nord d'obtenir ce dont ils sont privés depuis plusieurs années: un emploi.»

Dans cette ville de la Côte-Nord, située à 640 km de Québec, les possibilités d'emploi sont limitées et les secteurs d'activité économique peu diversifiés. Pour les ci-

toyens de Sept-Îles, l'emploi est une chasse gardée. Pas question de partager le gâteau avec ces «étrangers» qui ne sont pas de la région. «A compétence égale, priorité aux gens de la place» est le leitmotiv des Sept-Îliens. Pourtant, beaucoup de jeunes compétents n'y trouvent pas leur compte, comme en fait foi le taux de chômage de 22 % qui sévit chez les 15-24 ans.

«Comment les jeunes peuvent-ils rester en région s'ils n'ont pas d'emploi?», s'interroge Julie Dubé, une conseillère en orientation âgée de 26 ans, qui est revenue à Sept-Îles à la fin de ses études, mais qui chôme toujours. Marco Alizzi, un ingénieur de 24 ans, affirme qu'il a «tout fait pour revenir à Sept-Îles» à la fin de ses études à l'Université McGill. Il aura mis plus de huit mois à dénicher un boulot pour le compte d'un ingénieur dans sa ville natale. «C'est vraiment SM-3 qui m'a incité à rester à Sept-Îles. Ça ne m'est jamais passé par la tête d'aller à l'extérieur. Moi, je reste ici parce que je suis près de la nature et des plages, c'est ce que j'aime.»

Avenir incertain

Les jeunes de Sept-Îles ont un sentiment d'appartenance prononcé pour leur région. Dans cette ville qui n'a pas encore fêté son cinquantenaire, l'appartenance de la jeune génération est unique. Rares sont les Sept-Îliens qui peuvent se vanter d'être nés à Sept-Îles comme les jeunes qui ont aujourd'hui moins de 30 ans. Pourtant, le sort des jeunes n'est pas au sommet des préoccupations des élus municipaux. Hormis le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE), il existe peu de ressources et d'initiatives mises en place pour venir en aide aux jeunes qui désirent demeurer près du berceau de leur enfance. «En toute honnêteté, je ne pourrais pas dire qu'il y a des initiatives particulières pour garder les

jeunes ici, déplore Marcel Dupuis, directeur général du Centre de concertation sur les ressources humaines et la technologie. On ne se fend pas en quatre pour assurer leur avenir.»

Les projets comme SM-3 ou l'aluminerie Alouette incitent certainement les jeunes à demeurer à Sept-Îles, mais seule une minorité d'entre eux — et ils sont plus de 17 000 — réussiront à trouver un emploi dans ces grandes entreprises. Selon André Gauthier, conseiller d'orientation au cégep de Sept-Îles, les jeunes n'accepteront pas de demeurer dans la région à n'importe quel prix. «La première préoccupation des jeunes de 17 à 30 ans, c'est l'emploi et la carrière. Les jeunes vont là où il y a de l'emploi.»

Gentille Alouette...

Ville mono-industrielle pendant plus de 30 ans, Sept-Îles se remet à peine de la crise du fer qui a ravagé l'économie de la Côte-Nord au début des années 80. Au plus fort de la débâcle, le taux de chômage oscillait autour de 20 %. Pendant que la population augmentait de 7 % à l'échelle du Québec, elle diminuait de 12,5 % en moins de dix ans sur la Côte-Nord. A Sept-Îles seulement, la population a chuté de 30 000 à 23 000 âmes pendant cette période.

Depuis, un vent de relance souffle sur Sept-Îles, grâce à des projets d'envergure comme le chantier hydroélectrique SM-3 ou l'aluminerie Alouette. La région tente aujourd'hui de contenir sa dépendance envers la grande industrie. «Dans les années 70, quand l'Iron Ore toussait, tout le monde avait la grippe, raconte Marcel Dupuis. Alors, au début des années 80, quand l'Iron Ore a attrapé la grippe, plusieurs sont morts de la tuberculose. A ce

moment-là, on a dit: il faut se diversifier.»

L'aluminerie Alouette, qui voit le jour en 1989, est accueillie avec un soupir de soulagement par les Sept-Îliens et elle arrête momentanément l'hémorragie. «On s'est dit: "L'aluminerie, ça va ramener les jeunes chez nous", se rappelle Jean-Guy Gougeon. Alouette a bel et bien fait un effort louable pour retenir les jeunes à Sept-Îles. La moyenne d'âge des 531 employés de l'aluminerie est de 33 ans, et près de 75 d'entre eux sont âgés de 24 à 27 ans.

Bon nombre de ces jeunes espèrent y faire carrière. C'est le cas de Dany Richard. Natif de Havre-Saint-Pierre, il a émigré vers Sept-Îles pour devenir mécanicien-technicien chez Alouette. Un séjour de quatre ans au cégep de Lévis-Lauzon lui a fait réaliser qu'il a horreur de la ville. Sa vie, c'est la chasse, la pêche et le plein air. A 25 ans, il s'estime chanceux de travailler chez Alouette, si près de «l'eau bleue». «J'aime mon coin de pays, c'est un style de vie différent. Tu me paierais cher pour aller à Montréal, c'est trop dans le béton. Ici, on n'est pas attaqué par la pollution», lance Dany avec son accent unique.

Mais l'attachement à ses limites. Après avoir connu Sept-Îles en crise, les jeunes savent que les projets d'envergure ne peuvent assurer seuls la prospérité de la région. Car en dépit des efforts de diversification qui ont été faits, la ville demeure toujours à la merci des grandes industries du secteur primaire. Si Alouette ou SM-3 tombaient demain, c'est la ville entière qui, dans toute sa fragilité, s'effondrerait comme un château de cartes. Et les jeunes seraient parmi les premiers à en payer le prix.

Marc Fortin et Brian Myles
sont journalistes indépendants.



CONCOURS JEUNES JOURNALISTES

DU SECONDAIRE, DU COLLÉGIAL ET DE L'UNIVERSITÉ

Ces trois nouveaux concours de rédaction s'adressent aux :

- ✓ élèves des quatrième et cinquième années du secondaire;
- ✓ collégiennes et collégiens;
- ✓ étudiantes et étudiants universitaires.

Il s'agit de soumettre un texte d'opinion sur un sujet lié aux champs d'intérêt des jeunes.

- AU SECONDAIRE, le texte doit avoir environ 500 mots.
- AU COLLÉGIAL, le texte doit avoir environ 750 mots.
- À L'UNIVERSITÉ, les textes soumis doivent avoir été publiés et contenir environ 1 000 mots.

Des prix formidables !

- Neuf bourses offertes par DicoRobert : 3 bourses de 500 \$, 3 bourses de 300 \$, 3 bourses de 200 \$, et autant de dictionnaires Robert 1;
- la trophée Mérite du français en éducation Jeunes journalistes;
- la publication des textes gagnants dans *Le Devoir*;
- un stage dans un journal ou dans une station de radio ou de télévision.

DICTIONNAIRES LE ROBERT
Toute la richesse de la langue
LE MAGAZINE

Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant rédigé à cet effet. Il a été envoyé dans toutes les écoles secondaires, à tous les journaux d'élèves ou d'étudiants et dans tous les services d'élèves ou d'étudiants des établissements d'enseignement. Vous pouvez également écrire d'enseignement au : Ministère de l'Éducation 1035, De La Chevrotière Québec (Québec) G1R 5A5 Téléphone : (418) 643-7095 Télécopieur : (418) 528-2080

Date de tombée des textes : le 20 janvier 1995.

LE DEVOIR
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

CONSEIL PÉDAGOGIQUE
INTERDISCIPLINAIRE
DU QUÉBEC
Québec

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
↑	↑	↓	↓	↑
+0,76	+0,45	-22,20	-0,31	+2,10
2053,05	4198,65	3839,49	71,18	383,70

Finances publiques

À Québec, une douche froide en fin d'année

ANDRÉ BELLEMARE
PRESSE CANADIENNE

Québec (PC) — En cette année électorale 1994, les contribuables québécois ont eu droit à un certain répit, c'est-à-dire ceux et celles dont le montant d'impôt à payer serait inférieur à 10 000 \$ (92 % de l'ensemble des contribuables) verront leur fardeau fiscal allégé à la fin du présent exercice financier.

L'ancien ministre des Finances du gouvernement libéral, André Bourbeau, était fier d'annoncer dans son budget du 12 mai dernier que ces réductions d'impôt atteindraient les 500 millions \$.

Une économie dans l'ensemble bonne avec un taux de chômage légèrement inférieur à 1993 (11,4 % de la main-d'œuvre active), la création de 67 000 emplois, la mise en chantier de 36 000 unités dans le secteur de la construction domiciliaire, une inflation insignifiante à 0,2 % et un important accroissement prévu des investissements des entreprises de fabrication. Voilà autant d'indicateurs économiques encourageants qui laissent entrevoir jusqu'à tout récemment des jours meilleurs pour l'année 1995.

Mais voilà que le nouveau ministre des Finances, Jean Campeau, a assombré le tableau la veille du temps des Fêtes en faisant part que le déficit prévu du gouvernement au 31 mars prochain ne serait pas de 4,4 milliards \$ mais plutôt de 5,7 milliards \$, soit environ 25 % de plus que les prévisions de M. Bourbeau. Du jamais vu.

L'annonce de M. Campeau a eu l'effet d'un véritable coup de massue. Le ministre des Finances a eu beau répéter que le gouvernement de Jacques Parizeau tiendra son engagement électoral de ne pas hausser les impôts l'an prochain — tout au plus un réaménagement de certaines taxes, a-t-il précisé — mais l'inquiétude s'est installée chez plusieurs.

Le résultat n'en demeure pas

moins que le Québec, déjà la province la plus endettée au Canada, se retrouvera avec une dette totale de 70,8 milliards \$, soit 9662 \$ par habitant et 39 000 \$ pour une famille de quatre. En comparaison, l'Île-du-Prince-Édouard supporte la dette la moins élevée par habitant avec 3322 \$.

Un peu plus tard, en décembre, les taux d'intérêt ont poursuivi leur mouvement à la hausse avec le résultat que l'on s'attend à une augmentation des taux hypothécaires.

Malgré ces majorations et ce resserrement du crédit, l'économie canadienne et québécoise ne devrait pas trop en souffrir, estime Richard Beaulieu, vice-président à la trésorerie et économiste à la Banque Laurentienne. M. Beaulieu affirme que les consommateurs paraissent davantage préoccupés par l'amélioration de la situation de l'emploi que par le comportement des taux d'intérêt. Il faudra se fier à l'engagement du gouvernement péquiste de démontrer «une vraie volonté politique» et de délaisser une attitude de laxisme et de résignation qu'il reproche à ses prédécesseurs pour amener certains contribuables à faire leur juste part du coût des services publics et augmenter ainsi les revenus.

M. Bourbeau avait évoqué une attitude de confiance et d'espoir avant que son gouvernement cède la place au PQ et M. Campeau essaie lui aussi de maintenir l'optimisme en réitérant la volonté du gouvernement d'en arriver à un budget équilibré des opérations courantes d'ici à une couple d'années. Pour y parvenir, le gouvernement compte notamment sur une expansion de l'économie en 1995, ce que les experts prédisent d'ailleurs.

Tout comme le gouvernement précédent, celui de Jacques Parizeau s'est fixé comme objectif premier de geler les dépenses pour le reste de l'année 1994-95 après avoir absorbé une hausse de 84 millions \$ au chapitre du paiement de la dette.

À moins de hausser les cotisations à compter de 1997

La Régie des rentes sera à sec en 2006

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec (PC) — Les caisses de la Régie des rentes du Québec seront vides à compter de l'an 2006, à moins que le gouvernement du Québec ne procède à une hausse graduelle des cotisations à compter de 1997.

Tel est le cri d'alarme lancé par le vérificateur général du Québec, Guy Breton, dans son dernier rapport annuel, à l'occasion d'un dossier portant sur le financement du régime des rentes.

«Le régime ne pourrait plus respecter ses obligations sans financement additionnel», rappelle le vérificateur qui base son analyse sur la dernière étude actuarielle produite par la Régie des rentes du Québec.

Actuellement, tous les Québécois versent 5,2 % de leurs revenus cotisables comme contribution à la Régie des rentes. Ce taux grimpera à 5,4 % en 1995 et à 5,6 % en 1996. Aucune autre hausse n'est prévue à compter de 1997. «En maintenant un

taux de cotisation à 5,6 % à compter de 1996, la réserve financière (de la Régie) diminuera pour devenir nulle en l'an 2006. Le régime ne pourra plus respecter ses obligations sans financement additionnel», explique le vérificateur général dans son rapport annuel.

Deux raisons expliquent le manque de fonds à la Régie. D'une part, le taux de cotisation est insuffisant depuis la mise en place du régime en 1966. D'autre part, il y a eu un «bouleversement de la structure démographique traditionnelle» au Québec, car la proportion de Québécois âgés de 65 ans et plus, qui perçoivent des prestations de la Régie des rentes, grimpe constamment. On prévoit que de 14 à 16 % de la population sera âgée de 65 ans ou plus en l'an 2011.

Depuis 1966, les cotisations et les revenus de placement de la Régie ont suffi pour faire face aux obligations des rentes et ont même permis l'accumulation d'un actif net de 15,5 milliards \$ au 31 mars 1994.

Mais cette réserve ne représente que trois fois

et demi les prestations qui devront être versées au cours de la présente année financière.

Il existe une solution à ce problème, mais elle est radicale. Il faudrait, à partir de 1997, hausser graduellement de 0,25 % par année le taux de cotisation au régime.

Cette hausse devra se maintenir pendant trente ans, soit jusqu'à l'an 2027. Cette année-là, le taux sera alors de 13,35 %. Dans ce cas, «les fonds accumulés seront suffisants pour payer les rentes et les prestations au cours de la période de projection qui s'échelonne jusqu'à l'an 2050», constate le vérificateur général.

C'est par une loi votée à l'Assemblée nationale que le gouvernement devra déterminer quels seront les taux de cotisation qui devront s'appliquer après 1996.

Avant de produire ses réflexions, le vérificateur général du Québec, Guy Breton, les a soumises à la direction de la Régie des rentes. Cette dernière a réagi par un seul commentaire très bref: «La Régie est d'accord».

La Banque du Mexique a presque doublé ses taux d'intérêt

Cette décision, qui vise à freiner l'exode des capitaux, remet en cause toutes les prévisions économiques

Mexico (AFP) — La Banque du Mexique a décrété hier une hausse de près de 100 % des taux d'intérêt sur les bons du Trésor, ce qui remet en cause toutes les prévisions économiques pour 1995, tant publiques que du secteur privé.

Cette décision intervient une semaine après que le gouvernement mexicain ait annoncé qu'il laisserait flotter librement la monnaie face au dollar.

La Banque du Mexique a fixé à 31 % et 31,99 % respectivement les taux des bons du Trésor à 28 et 91 jours, contre 16 % et 17 % auparavant. Elle a également augmenté de 2 % les Bons de Trésorerie en dollar, fixant leur taux d'intérêt à 10,29 %.

Selon les analystes, cette décision vise à maintenir à tout prix dans le pays les investissements étrangers, qui ont fui en masse après la dépréciation du peso, coté en moyenne 5,80 \$ US à la vente hier matin, soit une dépréciation de près de 70 % par rapport à son cours du lundi 19 décembre, veille de l'annonce de la première dévaluation par le gouvernement.

Par ces mesures, le gouvernement semble avoir répondu à la pression de la banque privée, qui est très fortement endettée en dollar (quelques 30 milliards \$ US selon la presse financière).

Selon eux, la hausse des taux d'intérêt devrait d'autre part permettre de faire baisser la pression sur le peso et stabiliser les taux de changes, les capitaux spéculatifs se reportant sur les bons du trésor.

Néanmoins, les taux d'intérêt élevés vont indiscutablement affecter très durement l'économie mexicaine, et bouleverser tous les plans de croissance (initialement fixés à 4 %) du gouvernement. Selon les analystes, l'économie aurait besoin de quelque 31 milliards \$ US pour pouvoir honorer un tel objectif de croissance; or il est peu probable qu'elle en trouve beaucoup plus de 15 milliards.

Par ailleurs ces mesures signifient concrètement la fin de l'accès au crédit, moteur de l'économie, pour des milliers de petites et moyennes entreprises, ainsi que pour les particuliers, ce qui affectera la consommation, autre moteur de l'économie.

Quelques heures après l'annonce de cette mesure, le coût de l'argent sur le marché secondaire, qui a répercuté quasi immédiatement l'augmentation, était ainsi de 60 % contre 30 % la veille. Le marché secondaire affecte notamment les prêts bancaires, hypothécaires, les cartes de crédits et les emprunts des entreprises à court terme.

Un plan d'urgence

Ni le ministre de l'économie Jaime Serra Puche, dont la gestion de la dévaluation du peso est unanimement critiquée dans les milieux financiers et d'affaires, ni le président mexicain n'ont encore informé les mexicains et les marchés étrangers

sur les mesures qu'ils comptent prendre pour affronter la crise, dix jours après la dévaluation.

Une source gouvernementale qui a requis l'anonymat a estimé hier que le président ne parlerait sans doute pas avant le 2 janvier, date à laquelle il devrait annoncer un plan d'urgence économique, sur lequel travaillent actuellement les services du ministère de l'économie.

Selon cette source, le gouvernement souhaiterait ainsi laisser le marché s'apaiser, et les taux se stabiliser, plutôt que d'annoncer en pleine crise des mesures qui pourraient être mal interprétées et avoir un effet contre-productif.

Un élément de détente pour les marchés est venu du Chiapas, où un début de dialogue semble devoir s'engager entre le gouvernement et la guérilla après que l'Armée Zapatiste de Libération Nationale ait accepté de reconnaître le ministère de l'Intérieur comme interlocuteur représentant le gouvernement fédéral.

À Ottawa, on attend un budget «historique»

JOËL BELLAVANCE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Depuis quelques semaines, le ministre des Finances Paul Martin ne cesse de déclarer que le budget qu'il déposera en février prochain sera «le plus important» de toute l'histoire du pays depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Tout indique en effet que ce budget constituera le plus important coup de barre jamais asséné par le gouvernement fédéral contre le déficit, lequel a atteint un niveau record de 42 milliards \$ au dernier exercice financier.

Depuis que les libéraux de Jean Chrétien ont pris le pouvoir, le 25 octobre 1993, l'état de santé de l'économie canadienne s'est grandement amélioré. En octobre, le taux de chômage a atteint son niveau le plus bas en quatre ans en descendant sous la barre de 10 % (9,6 %). En outre, le Canada a affiché cette année la plus forte croissance économique des pays industrialisés, les consommateurs ont repris confiance, et les entreprises encaissent les profits les plus élevés en cinq ans.

Mais toutes ces bonnes nouvelles seront vite oubliées quand le ministre Martin déposera son deuxième budget d'ici à deux mois. Car des taux d'intérêt plus élevés que prévu le forceront à comprimer davantage les dépenses s'il veut respecter la promesse de son gouvernement de ramener le déficit à 3 % du produit intérieur brut, soit 25 milliards \$, d'ici à 1996-97.

Comparaisant devant le comité permanent des finances, à la mi-octobre, M. Martin avait indiqué qu'il devra réduire les dépenses de l'État de 9,4 milliards \$ au cours des deux prochains exercices financiers s'il voulait atteindre son objectif en matière de déficit budgétaire.

Ces compressions s'ajouteront aux coupures de 7,3 milliards \$ sur deux ans déjà annoncées dans le premier budget du gouvernement libéral, en février dernier. «Les Canadiens vivent selon leurs moyens. Les gouvernements devraient faire de même. Cela veut dire dépenser moins. Nous avons établi ce précédent dans notre dernier budget. Et nous continuerons dans cette voie», avait déclaré le ministre. A la fin du dernier exercice financier, la dette accumulée du Canada s'élevait à 508 milliards \$. D'ici au 31 mars prochain, elle atteindra 548 milliards \$. Plus de 310 milliards \$ de ce boulet financier sont entre les mains des étrangers. Il y a 20 ans, la dette accumulée du pays n'était que de 25 milliards \$.

Aujourd'hui, les frais d'intérêt sur la dette d'Ottawa augmentent à eux seuls de 85 000 \$ par minute. De telle sorte que le gouvernement fédéral a payé 38 milliards \$ en paiements d'in-

térêt sur la dette l'an dernier. «Nous en sommes arrivés au point où l'intérêt de la dette augmente plus vite que notre économie. Nous sommes endettés par-dessus la tête. Ça ne peut plus durer. La situation est insoutenable», avait ajouté M. Martin, qui a réitéré plusieurs fois sa détermination à régler ce problème une fois pour toutes.

Nombreux ont été ses prédécesseurs toutefois, en dépit de leur volonté apparente, ont échoué à la tâche au cours des dernières années, fussent-ils libéraux ou conservateurs.

Durant les audiences publiques qu'a menées le comité permanent des finances à l'échelle du pays, hommes d'affaires et économistes ont fait valoir que les efforts de réduction du déficit du ministre Martin étaient «trop timides». «C'est un objectif (25 milliards\$ en 1996-97) qui n'est pas assez ambitieux. Il faut profiter de la reprise pour effectuer des coupures et ne pas attendre à la prochaine récession», soutenait l'économiste Pierre Fortin.

Même le puissant Fonds monétaire international a jugé insuffisant l'objectif de 25 milliards\$ dans un document confidentiel daté du 31 mars. Certains, comme le Parti réformiste, ont réclamé carrément que le gouvernement Chrétien élimine le déficit d'ici à 1996-97. Mais le premier ministre a laissé entendre qu'il s'en tiendrait à son engagement contenu dans son livre rouge, soutenant que des compressions trop draconiennes réveilleraient le monstre hideux de la récession.

Dans son rapport déposé au début de décembre, le comité des finances a recommandé au ministre de respecter son objectif à tout prix, quitte à introduire une hausse temporaire de l'impôt. Le comité à majorité libérale recommandait aussi d'effectuer des compressions de l'ordre de 8,8 milliards\$ et d'augmenter les recettes de l'État de 1,1 milliard\$ au cours des deux prochaines années afin d'y arriver.

M. Martin pourrait obtenir ces revenus en augmentant la taxe sur l'essence de 1,5 cent le litre, en taxant les gains des loteries et des casinos supérieurs à 500\$ et en augmentant les impôts des sociétés (400 millions\$).

Les compressions devraient quant à elles être effectuées dans les programmes sociaux (3,4 milliards\$), dans le budget d'opération du gouvernement (2,4 milliards\$), dans les subventions aux entreprises (1,1 milliard\$) et dans le budget de la défense (600 millions\$), entre autres secteurs. Le comité exhortait toutefois le ministre à ne pas toucher aux REER ou aux autres régimes de retraite.

En livrant sa bataille au déficit, M. Martin a indiqué qu'il pourrait avoir recours à toutes les armes à sa disposition, soit les réductions des dépenses et une hausse des impôts. «Tout est sur la table», a-t-il souligné à maintes reprises.

Les Londoniens se ruent sur les aubaines

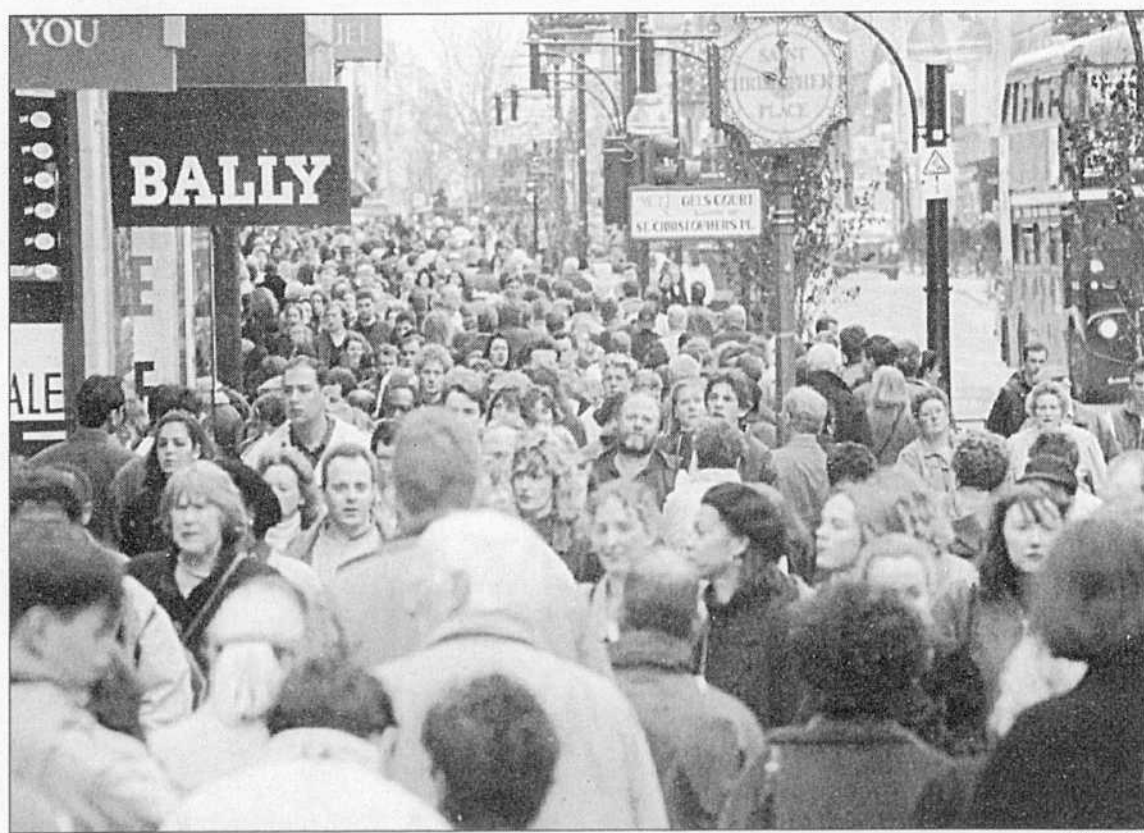


PHOTO AP

DES MILLIERS de piétons ont pris d'assaut Oxford Street (l'une des principales artères commerçantes de la capitale britannique), cette semaine, afin de profiter des soldes de fin d'année. Malgré le temps maussade, les magasins rapportent des ventes records cette année.

Pennington's acculée à la faillite

On espère tout de même que la compagnie survivra d'une manière ou d'une autre

SUSAN YELLIN
PRESSE CANADIENNE

Toronto (PC) — Ne réussissant plus à faire patienter ses créanciers, Pennington's Stores a été acculée à la faillite hier, mais on espère toujours que la compagnie survivra d'une manière ou d'une autre.

Pennington's, un détaillant d'articles vestimentaires spécialisés dans les tailles féminines fortes, a été sur le point de tomber en faillite depuis le début du mois de novembre lorsqu'elle a reçu la protection de la cour contre ses créanciers conformément à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

Pennington's avait jusqu'au 2 février pour déposer un plan de restructuration. Entre-temps, la société a essayé de réunir des fonds en se départissant de l'inventaire de 108 magasins.

Cela a soulevé la colère des fournisseurs-crée-

niers qui ont fait remarquer que la liquidation des marchandises, dont une grande partie avait été achetée à crédit chez eux, résulterait en une réduction des actifs de la compagnie auxquels ils pourraient bien avoir droit lors d'un partage éventuel des biens.

Hier, la division générale de la Cour de l'Ontario a accédé à une requête des créanciers visant à lever la protection de la cour. Hossier Phantom Industries, à qui la société doit 300 000 \$, s'est alors adressée à la cour pour que Pennington's soit déclarée en faillite.

Il appartient maintenant au syndic Richter and Partners de garder ouverts les magasins pendant qu'il négocie la vente de tous les biens restants. «Actuellement, tout fonctionne normalement», a déclaré un porte-parole du syndic, Robert Harlang.

La compagnie exploite environ 110 boutiques Pennington's et Liz Porter ainsi que des magasins

d'entrepôt Pennington's Wearhouse.

Le syndic effectuera un inventaire des stocks et préparera une fiche d'information destinée aux créanciers qui rencontreront le syndic dans environ trois semaines, a indiqué M. Harlang au cours d'une interview.

Il est fort possible que l'entreprise continuera de fonctionner d'une manière ou d'une autre.

«Diverses personnes se sont déclarées intéressées à acheter des sections de la compagnie et à continuer d'opérer sous le nom de Pennington's», a-t-il fait remarquer.

Le président de la société, Roman Doroniuk, n'a cessé de parlementer avec ces acheteurs potentiels mais il a tout de même admis qu'il lui avait été difficile d'obtenir un engagement ferme de leur part.

Et jusqu'à ce que tout soit réglé, les employés de Pennington's devront s'armer de patience, a conclu M. Doroniuk.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4220
Allemagne (mark)	0,910
Australie (dollar)	1,132
Barbade (dollar)	0,7289
Belgique (franc)	0,04461
Bermudes (dollar)	1,4217
Brésil (real)	1,7129
Caribbes (dollar)	0,5289
Chine (renminbi)	0,1724
Espagne (peseta)	0,01094
États-Unis (dollar)	1,4048
Europe (ECU)	1,7149
France (franc)	0,2635
Grèce (drachme)	0,00611
Hong Kong (dollar)	0,1863
Indonésie (rupiah)	0,000667
Italie (lire)	0,000883
Jamaïque (dollar)	0,0478
Japon (yen)	0,01415
Mexique (peso)	0,2680
Pays-Bas (florin)	0,8207
Portugal (escudo)	0,00904
Royaume-Uni (livre)	2,2083
Russie (rouble)	0,000405
Singapour (dollar)	0,9862
Suisse (franc)	1,0845
Taiwan (dollar)	0,05416
Venezuela (bolivar)	0,00838

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

ÉCONOMIE

COUP D'ŒIL BOURSIER

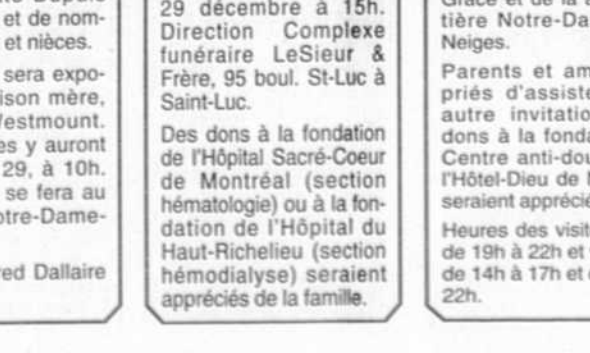
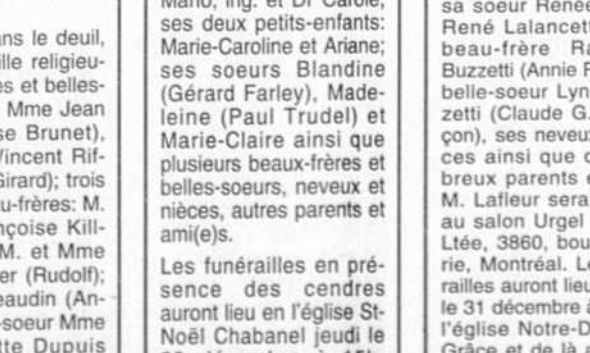
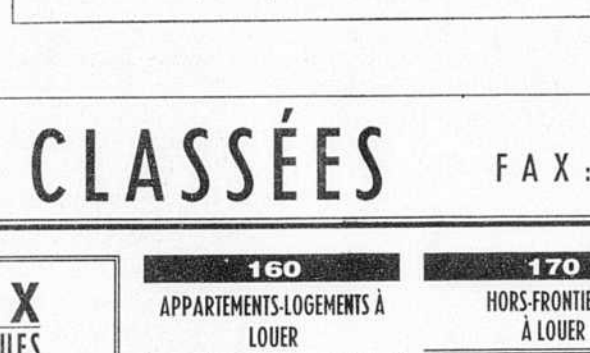
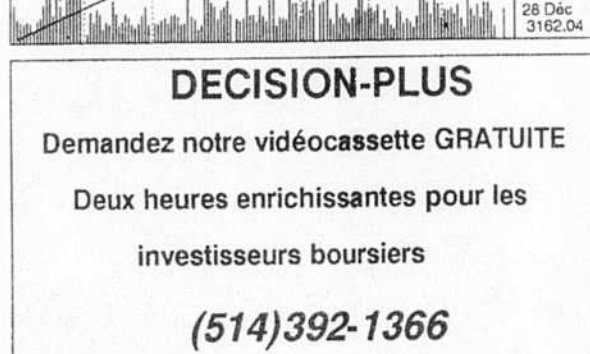
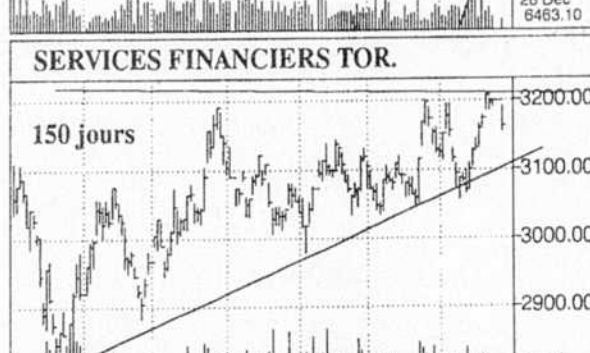
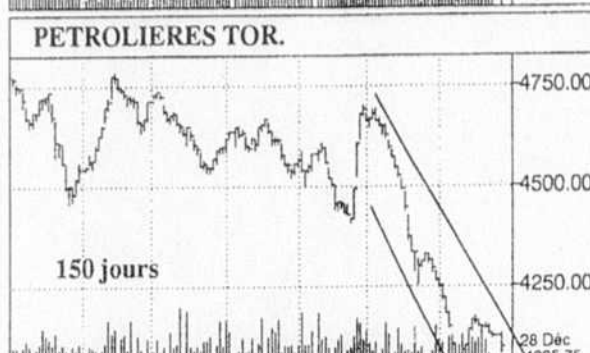
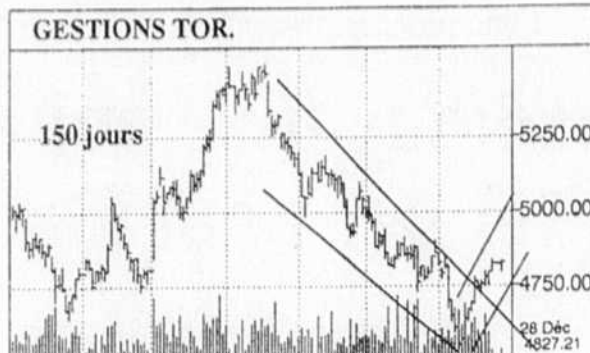
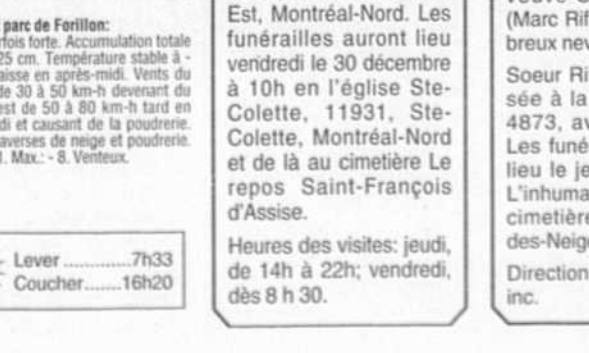
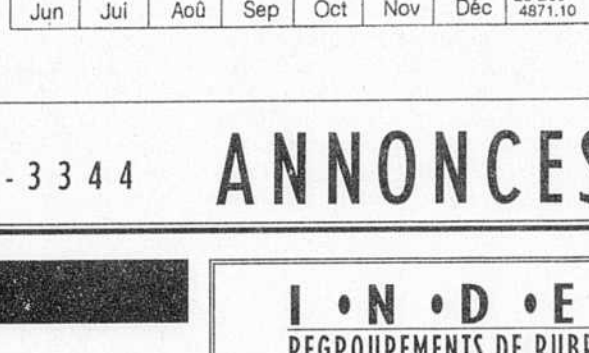
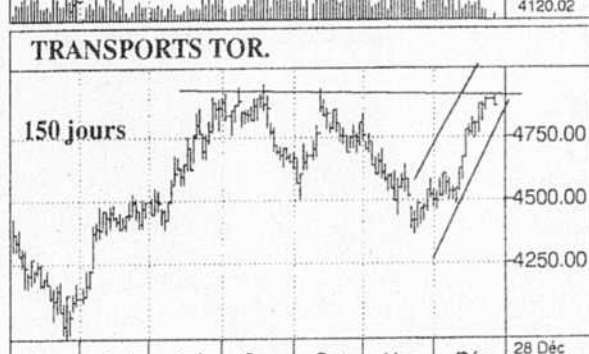
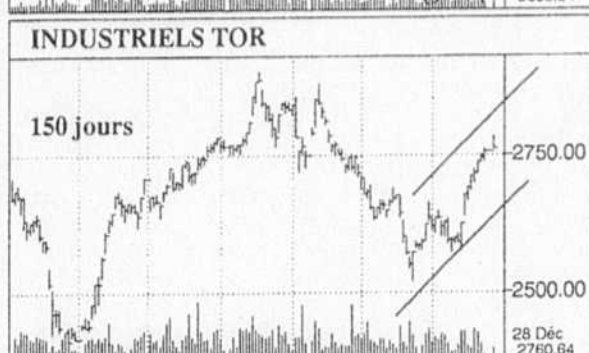
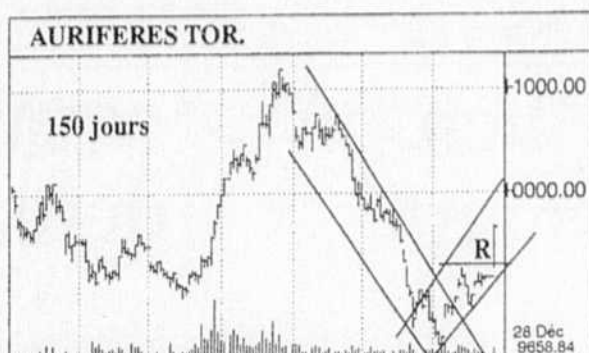
Le marché se corrige et les aurifères s'élancent

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Le marché américain s'est replié d'un seul coup en après-midi, après avoir continué quelque peu à la hausse en début de journée mais la tendance haussière demeure techniquement valide.

N'eût été des aurifères, qui se sont fortement appréciés, le marché canadien aurait montré une correction du genre de celle que l'on a connu aux États-Unis lors de la dernière séance. Les aurifères ont donc prolongé avec force leur nouvelle tendance haussière. La plupart des secteurs qui maintenaient depuis un bout de temps une tendance haussière se sont nettement corrigés, laissant paraître un sommet évident. Entre autres, les forestières, les minières et les transports sont, de toute évidence, essouffés à très court terme.

A cela, on ajoute un bon repli des banques qui ont déjà d'ailleurs laissé sentir le mouvement, en refusant de passer la résistance des derniers mois. Même l'indice des industriels aurait pu se corriger mais la bonne performance de quelques titres l'a sauvé. Le secteur renferme toutefois plusieurs titres encore en difficulté. La consommation et la gestion qui semblaient dans la bonne voie ont été bloquées. De leur côté, les pétrolières continuent de subir les foudres des investisseurs plongeant de plus belle dans leur forte et très accentuée tendance baissière. Encore une fois, le marché redevient inquiétant surtout au Canada avec ses plus forts secteurs en correction et ses plus faibles qui continuent à la baisse. Le mouvement à la hausse des aurifères et la correction des autres secteurs pourraient bien se prolonger jusqu'au congé du Nouvel An. Il faut demeurer des plus prudents pour éviter les pièges.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM: Indice du marché	8586	2053.05	+0.76	0.0
XCB: Bancaire	3916	2468.38	-31.75	-1.3
XCO: Hydrocarbures	1159	1523.92	-8.29	-0.5
XCM: Mines et métaux	3259	2776.66	+42.84	1.6
XCF: Produits forestiers	601	2592.40	-21.71	-0.8
XCB: Bien d'équipement	1761	1920.91	+0.69	0.0
XCU: Services publics	647	1926.15	+1.24	0.1

BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	9376	223.00	-0.05	-0.0
TSE 100	*	256.42	+0.51	0.2
TSE 200	*	247.35	+0.45	0.2
TSE 300	18590	4201.52	+8.32	0.2
Institutions financières	3981	3162.04	-35.74	-1.1
Mines et métaux	456	4120.02	-36.17	-0.9
Pétrolières	1857	4095.75	-27.52	-0.7
Industrielles	3887	2760.64	+4.35	0.2
Aurifères	3859	9658.84	+479.18	5.2
Pâtes et papiers	1052	4471.40	-5.15	-0.1
Consommation	566	6463.10	-40.26	-0.6
Immobilier	392	2080.62	-19.63	-0.9
Transport	275	4871.10	-27.70	-0.6
Pipelines	198	3786.96	+6.05	0.2
Services publics	499	3399.78	-4.93	-0.1
Communications	1021	8189.81	-20.85	-0.3
Ventes au détail	277	3504.71	+20.86	0.6
Sociétés de gestion	264	4827.21	+4.95	0.1

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	15616	742.69	-1.33	-0.2
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	15427	3839.49	-22.20	-0.6
20 Transports	2605	1435.01	-5.58	-0.4
15 Services publics	3453	181.72	-0.39	-0.2
65 Dow Jones Composé	21486	1270.16	-6.00	-0.5
Composite NYSE	*	251.29	-0.70	-0.3
Indice AMEX	*	400.96	-1.88	-0.5
S&P 500	*	460.86	-1.61	-0.3
NASDAQ	*	742.46	-3.73	-0.5

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
FCA INTL LTD	998	4.00	4.00	4.00	-	-
BANK OF MONTREAL	862	26.75	26.38	26.50	-0.25	-0.9
TOR BK	835	21.75	21.25	21.38	-0.38	-1.7
PLACER DOME INC	788	31.13	29.38	30.88	+1.88	6.5
NOVA CP	758	13.38	13.00	13.13	-0.13	-1.0
AMER BARRICK RES	711	32.13	30.38	32.00	+1.68	6.2
TECK CP B	693	25.38	24.50	25.25	+0.75	3.1
CDN IMPERIAL BK	653	34.38	33.63	33.88	-0.38	-1.1
ROGERS COMM INC B	628	19.00	18.75	18.88	+0.13	0.7
WESTAR GROUP LTD	601	0.18	0.17	0.18	+0.01	5.9

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
ORIENT RES INC	1029	0.22	0.17	0.20	+0.03	17.6
EXPLOR MINE DU	335	0.35	0.24	0.28	+0.09	47.4
DOMTAR INC	329	10.00	9.63	9.63	-0.25	-2.5
WASCANA ENERGY	312	9.88	9.68	9.88	-0.13	-1.3
COCA-COLA	240	4.35	4.25	4.35	+0.15	3.6
NOVA CP	223	13.25	13.13	13.13	-0.13	-1.0
FREEMONT RES INC	210	0.80	0.61	0.70	-0.04	-5.4
CDN IMPERIAL BK	205	34.25	33.75	33.75	-0.50	-1.5
PLACER DOME INC	203	31.13	29.25	31.00	+2.00	6.9
RENAISSANCE	147	28.25	26.88	27.50	-0.75	-2.7

DECISION-PLUS

Demandez notre vidéocassette GRATUITE

Deux heures enrichissantes pour les investisseurs boursiers

(514) 392-1366

TÉL.: 985-3344

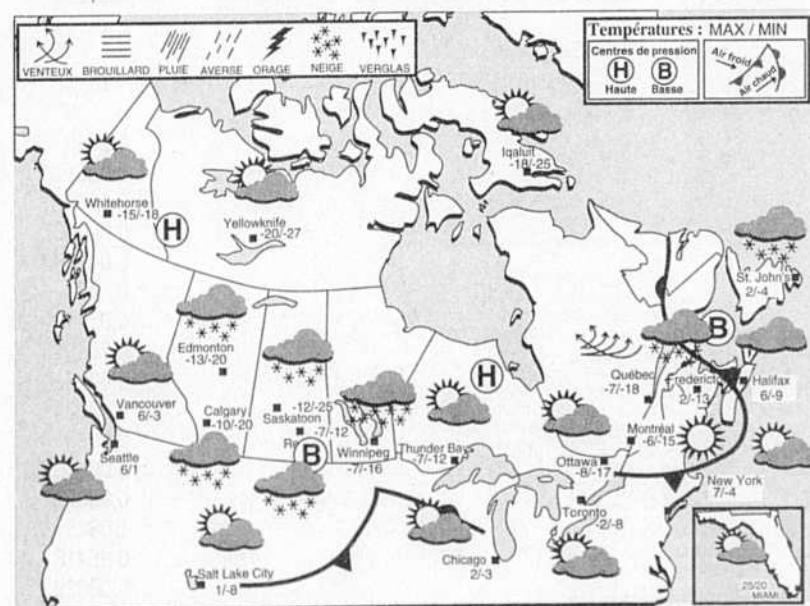
ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max -6	min -15	max -8	-11/-3	-8/-2



Situation générale: Une vague de froid pour jeudi. Déplacement en matinée, Montréal voyant le soleil avant midi. Et les températures qui étaient au-dessus des moyennes depuis quelques jours tomberont dans les -15 à -20.

Régions

Abitibi et Témiscamingue: Ensoleillé et froid. Min.: -19. Max.: -17. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -25. Max.: -12.

Réservoirs Cap et Gouin: Déplacement total de neige. Ensoleillé et froid par la suite. Température stable à -17. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -25. Max.: -13.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: Ensoleillé et froid. Min.: -17. Max.: -12. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -25. Max.: -8.

Laurentides: Nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige tout le matin. Déplacement par la suite. Ensoleillé et froid en après-midi. Min.: -13. Max.: -11. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h causant de la poudrière par endroits. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -20. Max.: -10.

Montréal: Déplacement le matin. Ensoleillé et froid par la suite. Température stable à -6. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -15. Max.: -8.

Trois-Rivières et Drummondville: Quatre pour cent de probabilité d'averses de neige le matin. Déplacement graduel par la suite. Min.: -15. Max.: -12.

7. Max.: -6. Vents du nord-ouest de 30 à 60 km/h causant de la poudrière par endroits. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -20. Max.: -12.

Québec: Quarante pour cent de probabilité d'averses de neige le matin. Déplacement graduel par la suite. Min.: -7. Max.: -6. Vents du nord-ouest de 30 à 60 km/h causant de la poudrière par endroits. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -20. Max.: -12.

Extrême et Beauport: Nuageux avec éclaircies et 70 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min.: -8. Max.: -6. Vents de 20 à 40 km/h causant de la poudrière par endroits. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -18. Max.: -8.

Lac-Saint-Jean et La Tuque: Quarante pour cent de probabilité d'averses de neige le matin. Déplacement par la suite. Température stable à -10. Vents du nord-ouest de 40 à 60 km/h causant de la poudrière. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -23. Max.: -12.

Saguenay: Neige devenant intermittente en après-midi. Accumulation totale de 5 à 10 cm. Min.: -9. Max.: -7. Vents du nord-ouest de 50 à 80 km/h causant de la poudrière. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -23. Max.: -13.

Reserve faunique des Laurentides: Averses de neige et poudrière. Accumulation totale de 5 à 10 cm. Min.: -10. Max.: -7. Vents du nord-ouest de 40 à 60 km/h causant de la poudrière. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -23. Max.: -12.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: Soixante pour cent de probabilité d'averses de neige le matin. Des éclaircies par la suite. Min.: -8. Max.: -5. Vents du nord-ouest de 40 à 70 km/h et poudrière. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -20. Max.: -11.

Rimouski et Matapédia: Neige cessant tard en après-midi. Accumulation totale de 5 à 10 cm. Min.: -4. Max.: -2. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h causant de la poudrière. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -14. Max.: -12.

Sainte-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: Neige et poudrière. Accumulation totale de 10 à 15 cm. Température stable à -4. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h causant de la poudrière. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -12. Max.: -10.

Gaspé et parc de Forillon: Neige parfois forte. Accumulation totale de 15 à 25 cm. Température stable à -3, à la baisse en après-midi. Vents du sud-est de 30 à 50 km/h causant de la poudrière. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -12. Max.: -10.

Lever 7h33
Coucher 16h20

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

VIEUX ST-LAMBERT, maison victorienne, 9 pièces, cachet unique, aménagement paysager remarquable. Pas d'agent: 466-4175.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE, appartement entièrement meublé, 2 c.c., très ensoleillé. Idéal pour personne en transition. 288-9454.

DÉCÈS

GEORGES E. YERGEAU

À Montréal-Nord, le 28 décembre 1994, est décédé M. Georges E. Yergeau à l'âge de 73 ans, époux de Mme Madeleine Phaneuf. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Michel, sa tante Mme Alice Deur, sa belle-sœur Mme Jacqueline Phaneuf, son beau-frère Bernard Phaneuf et son épouse Lise. Au lieu des fleurs, des dons pour la Fondation de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. M. Yergeau sera exposé au salon Urgel Bourgeois Ltée, 5001, Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 décembre à 10h en l'église Ste-Croix, 11931, Ste-Croix, Montréal-Nord. De là au cimetière Le repos Saint-François d'Assise.

Heures des visites: jeudi, de 14h à 22h; vendredi, dès 8 h 30.

SŒUR CARMEN RIFFOU

À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 27 décembre 1994, à l'âge de 68 ans, est décédée madame Gisèle Tétrault, épouse de monsieur Albert Pichette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Dr Roxane (Dr Jean-Luc Desmarais), Mario, ing. et Dr Carole; ses deux petits-enfants: Marie-Caroline et Ariane; ses sœurs Blandine (Gérard Farley), Madeleine (Paul Trudel) et Marie-Claire ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, autres parents et amis(e).

Les funérailles en présence des cendres auront lieu en l'église St-Noël Chabanel jeudi le 29 décembre à 15h. Direction Complexe funéraire LeSieur & Frère, 95 boul. St-Luc à Saint-Luc.

Des dons à la fondation de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal (section hématologie) ou à la fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu (section hémodialyse) seraient appréciés de la famille.

GISELE TÉTREAU PICHETTE

À l'Hôpital du Haut-Richelieu, le 26 décembre 1994, est décédée madame Gisèle Tétrault, épouse de monsieur Albert Pichette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Dr Roxane (Dr Jean-Luc Desmarais), Mario, ing. et Dr Carole; ses deux petits-enfants: Marie-Caroline et Ariane; ses sœurs Blandine (Gérard Farley), Madeleine (Paul Trudel) et Marie-Claire ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, autres parents et amis(e).

Les funérailles en présence des cendres auront lieu en l'église St-Noël Chabanel jeudi le 29 décembre à 15h. Direction Complexe funéraire LeSieur & Frère, 95 boul. St-Luc à Saint-Luc.

Des dons à la fondation de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal (section hématologie) ou à la fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu (section hémodialyse) seraient appréciés de la famille.

LAFLEUR, GEORGES

À Montréal, le 27 décembre 1994, est décédé M. Georges Lafleur, 50 ans, époux de Lidia Buzzetti, fils de feu Guy Lafleur et de Gabrielle Dussault et père de Véronique, Stéphanie et Simon. Il laisse également dans le deuil sa sœur Renée (Jean-René Lalancette), son beau-frère Raymond Buzzetti (Annie Ricci), sa belle-sœur Lynda Buzzetti (Claude G. Melançon), ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. M. Lafleur sera exposé au salon Urgel Bourgeois Ltée, 3860, boul. Décarie, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 31 décembre à 10h en l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Des dons à la fondation du Centre anti-douleur de l'Hôtel-Dieu de Montréal seraient appréciés.

Heures des visites: jeudi de 19h à 22h et vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

1- Ventilateur. 4- d'un ensemble. Qui produit des fruits. — Pronom relatif. — Manche. — Gravi. 5- Loyal. — Couenne. 6- Vallée d'un parc. 7- Vallée envahie par la mer. — Baudet. — Eribum. 8- Sans ornement. — Pompette. — Mesure d'angle. 9- Choix. — Apte à une formation. 10- Son duvet est recherché. — Absence de maladie. 11- Impartial. — Réservoir. 12- Saint-pierre (poisson). — Obtenue. — Nuire.

Solution d'hier

LES SPORTS

BASEBALL

Les Padres et les Astros s'échangent 13 joueurs

San Diego (AP) — Les Padres de San Diego et les Astros de Houston se sont échangés 12 joueurs hier dans la plus importante transaction réalisée au baseball majeur au cours des 37 dernières années.

Houston a envoyé le voltigeur Steve Finley, les joueurs d'intérieur Ken Caminiti, Andujar Cedeño et Roberto Petagine, le lanceur droitier Brian Williams ainsi qu'un joueur à être nommé plus tard aux Padres en retour des voltigeurs Phil Plantier et Derek Bell, du lanceur gaucher Pedro Martinez, du lanceur droitier Doug Brocail et des joueurs d'intérieur Craig Shipley et Ricky Gutierrez.

Les Padres, qui ont été achetés la semaine dernière par John Moores, un géant de l'électronique, ont affiché le pire dossier (47-70) de tout le baseball majeur en 1994.

Il s'agit de la première transaction depuis l'imposition d'un plafonnement sur les salaires que les propriétaires ont imposé vendredi dernier. L'échange compte également un petit lien familial. Tal Smith a été engagé le 22 novembre à titre de président des Astros alors que son fils Randy avait été embauché comme directeur général des Padres en 1993.

«Il n'était pas difficile de s'améliorer, a déclaré Randy Smith. Mais cette transaction n'aurait jamais été possible sans un engagement de la nouvelle administration. Nous avons augmenté considérablement notre masse salariale en plus d'avoir offert un nouveau contrat à Bip Roberts. Nous croyons être compétitifs dès la saison prochaine.»

Il s'agit de la plus importante transaction réalisée depuis 1957 alors que les Yankees de New York et les A's de Kansas City s'étaient échangés 13 joueurs dont Clete Boyer, Bobby Shantz et Irv Noren. Cet échange avait été complété le 4 juin seulement.

La plus importante transaction de l'histoire remonte à 1954. Après la saison, les Orioles de Baltimore et les Yankees s'étaient échangés 18 joueurs dont Don Larsen, Bob Turley et Gus Triandos.

Malgré l'ampleur de l'échange, celui d'hier ne peut se comparer à celui réalisé en 1990 quand les Blue Jays de Toronto ont acquis Joe Carter et Roberto Alomar des Padres en retour de Fred McGriff et Tony Fernandez.

Championnats canadiens de patinage de vitesse

Sixième titre pour Auch, premier pour Bouchard

Sainte-Foy (PC) — La médaillée d'argent aux Jeux de Lillehammer, Susan Auch, de Winnipeg, a remporté facilement son sixième titre national de sprint hier alors que Sylvain Bouchard, de Loretteville, a mérité cet honneur pour la première fois, aux championnats canadiens de patinage de vitesse.

Auch, 28 ans, a mérité des victoires faciles aux 500 et 1000 mètres hier pour ajouter à ses deux victoires de la veille. Ses temps d'hier ont été de 42,19 secondes et de 1:28,70.

«Il arrive souvent que les conditions ne sont pas très bonnes ici, mais cette fois-ci, elles étaient idéales», a dit Auch qui a mérité l'argent olympique dans l'épreuve du 500 mètres. Elle est championne canadienne des sprints depuis 1988 quand elle avait abandonné le short track pour s'adonner au patinage plus traditionnel.

Michelle Morton, de Calgary a terminé deuxième dans les deux épreuves d'hier pour s'adjuger la deuxième place au classement final. Linda Johnson, de Fort St. John en Colombie-Britannique, a terminé troisième.

Champion quand même

Chez les hommes, Bouchard, qui avait remporté les deux épreuves



PHOTO PC

Deuxième, hier, Sylvain Bouchard a tout de même remporté le titre national de sprint.

mardi, n'a pu faire mieux que deuxièmes places hier, mais a tout de même arraché le titre.

Mike Iremach, de Winnipeg, qui était sixième après les épreuves de mardi, a été remarquable hier. Il a

remporté le 500 mètres en 37,92 secondes et a terminé quatrième dans le 1000 mètres pour se hisser au deuxième rang. Ireland, qui n'a que 20 ans, a manqué de justesse le record de piste de 37,82 établi en 1987 par le Russe Sergei Fitchikov lors des championnats mondiaux.

Sylvain Bouchard, nouveau monarque du patinage de vitesse au Canada, était enchanté de ses performances en ce début de saison.

«Je suis surtout heureux que le titre revienne au Québec, a-t-il dit après son triomphe d'hier. Je me sens en super forme. Il est même possible que je participe aux épreuves du championnat toutes distances. Je vais en discuter avec mon entraîneur. J'aimerais bien participer au 1500 mètres par exemple, parce que cela m'aiderait grandement côté endurance pour le 1000 mètres.»

Bouchard s'est par ailleurs dit avantagé par le fait que les championnats sont présentés à Sainte-Foy.

«L'an dernier au championnat canadien, j'étais arrivé à Calgary deux jours seulement avant la compétition et j'avais terminé troisième. Mais quand est venu le temps des essais olympiques, j'étais déjà habitué à la glace et j'avais mérité ma place pour Lillehammer.»

Championnat mondial de hockey junior

Hay veut garder l'équipe canadienne dans la bonne voie

Red Deer (PC) — Marche dans le parc, volleyball et déclarations salées font tous partie de l'arsenal de l'entraîneur Don Hay pour garder son équipe canadienne sur la bonne voie au championnat du monde de hockey junior.

Hay, 40 ans, est bien vu dans les cercles du hockey pour ses talents de motivateur et il s'en sert déjà dans cette compétition remplie de pression, qui doit durer encore une semaine.

Le Canada a bien fait jusqu'ici et montre une fiche de deux victoires contre aucune défaite en attendant

d'affronter les Américains aujourd'hui. Et Hay croit que ces premiers succès ne seraient pas survenus si on n'avait pas accordé autant d'attention à l'aspect mental qu'aux habiletés physiques des joueurs.

«Le hockey a tellement changé depuis dix ans, affirme celui qui a joué quatre ans dans la Ligue internationale. La motivation est réellement un facteur clé dans un tournoi comme celui-ci où vous devez retrouver le focus très rapidement.»

Hay a aiguisé ses talents en travaillant comme adjoint et, depuis

trois ans, entraîneur-chef des Blazers de Kamloops, de la Ligue junior majeure de l'Ouest, qu'il a menés à la conquête de la coupe Memorial en mai dernier.

Même s'il se présente lui-même comme un adepte de la discipline, il ne veut pas jouer le rôle d'un dictateur à la tête de l'équipe canadienne: «En 1990, se rappelle-t-il (il était alors assistant), nous nous sommes rendus à la coupe Memorial et nous avions une très bonne équipe, mais ce fut comme si nous avions passé la semaine en prison et nous n'avons pas bien joué.»

Éliminatoires du football

Marino vise un deuxième Super Bowl

Davie (AP) — La seule apparition de Dan Marino au Super Bowl remonte à dix ans, ce que le quart-arrière trouve difficile à croire.

Le sujet est inévitablement venu sur le tapis hier quand Marino s'est entretenu avec les membres des médias à propos du premier match des séries de la NFL des Dolphins de Miami, contre les Chiefs de Kansas City, samedi.

«Je pensais que je serais certainement de retour au Super Bowl avant, hum..., avant, hum..., a déclaré Marino. Sa voix a faibli, son visage est devenu rouge et il a fait un sourire embarrassé. «Bon, je n'y suis jamais retourné», a-t-il dit.

La seule apparition de Marino au Super Bowl est aussi son plus récent match contre Joe Montana, qui avait mené les Giants de San Francisco à un gain de 38-16 en 1984.

Les deux quarts, parmi les meilleurs de l'histoire à leur position, se retrouveront samedi, alors que Montana tentera de bien entreprendre la poursuite d'une cinquième conquête du Super Bowl, ce qui ne peut qu'accroître la frustration de Marino.

«Les bagues sont le résultat d'un effort d'équipe, a dit Montana. Ce n'est pas l'affaire d'un seul joueur. Ce qu'il a réalisé est, de loin et de beaucoup, supérieur à ce qui a été fait dans cette ligue depuis des années.»

Marino, 33 ans, ne le cède qu'à Fran Tarkenton quant aux verges gagnées par la passe et aux passes de touchés en carrière. Montana, 38 ans, se classe au quatrième rang dans les deux cas. Coïncidence, ces deux grands quarts sont nés dans l'ouest de la Pennsylvanie. «De la Iron City Beer» (Pittsburgh), a précisé Montana.

Celui-ci pourrait se retirer à la fin de la saison. Marino pourrait durer jusqu'à la prochaine décennie, mais une blessure au tendon d'Achille subie la saison dernière a renforcé la notion voulant que la fin approche. «J'ai essayé d'apprécier chaque moment passé à jouer», a-t-il déclaré.

Marino a dit espérer que la fin ne soit pas pour bientôt mais, a-t-il ajouté, «on ne sait jamais».

Gueri de la plus sérieuse blessure de sa carrière, Marino a connu une autre saison remarquable qui lui a valu d'être choisi le quart partant de

la Conférence américaine au Pro Bowl. Il a complété 30 passes de touché et gagné 4453 verges par la passe, ses meilleurs totaux depuis 1986.

«Dan est d'après moi au sommet de son art actuellement, a commenté l'entraîneur-chef des Chiefs, Marty Schottenheimer. Selon moi, il n'y en a pas de meilleur. Il place toujours le ballon juste hors de portée du joueur défensif.»

Marino a lancé le ballon pour des gains de 2431 verges et deux touchés lorsque les Marlins ont défait les Chiefs 45-28 le 12 décembre. Montana avait raté le match à cause d'une blessure.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Éliminatoires

Meilleurs deuxième

Samedi

Detroit à Green Bay, 12h:30.

Kansas City à Miami, 16h:00.

Dimanche

N.-Angleterre à Cleveland, 12h:30.

Chicago au Minnesota, 16h:00.

CLASSEMENT FINAL

Conférence américaine

Section Est

	g	d	n	pp	pc	moy.
Miami	10	6	0	389	327	625
N.-Ang.	10	6	0	351	312	625
Indianap	8	8	0	307	320	500
Buffalo	7	9	0	340	356	438
NY Jets	6	10	0	264	320	375

Section Centrale

	g	d	n	pp	pc	moy.
Pitts	12	4	0	316	234	750
Cleve	11	5	0	340	204	688
Cinci	3	13	0	276	406	188
Houston	2	14	0	226	352	125

Section Ouest

	g	d	n	pp	pc	moy.
S. Diego	11	5	0	381	306	628
Kan City	9	7	0	319	298	563
LA Raiders	9	7	0	303	327	563
Denver	7	9	0	347	396	438
Seattle	6	10	0	287	323	375

Conférence de l'Ouest

Section Est

	g	d	n	pp	pc	moy.
Dallas	12	4	0	414	248	750
NY Giants	9	7	0	279	305	563
Arizona	8	8	0	235	267	500
Phila	7	9	0	308	308	438
Wash	3	13	0	320	412	188

Section Centrale

	g	d	n	pp	pc	moy.
Minn	10	6	0	356	314	625
Detroit	9	7	0	357	342	563
Grn Bay	9	7	0	382	287	563
Chicago	9	7	0	271	307	560
Tampa Bay	6	10	0	251	351	375

Section Ouest

	g	d	n	pp	pc	moy.
San Fran	13	3	0	505	296	813
N.-Orléans	7	9	0	348	407	438
Atlanta	7	9	0	313	389	438
LA Rams	4	12	0	286	365	250

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEURE, NO: 500-04-001532-919, MICHELINE MERCIER, PARTIE DEMANDERESSE, VS YVAN BELANGER FIA SALON YVAN ENR., PARTIE DÉFENDRESSE, AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION, le 13 janvier 1995, à 12h00, au 5995 Route 335 à St-Calixte. Lesdits biens consistent en: 1 table à bronzer RIHO 1400; 1 classeur; 1 machine à permanente UNIPERM; 2 chaises avec séchoir Swillit 2 chaises de barbillier; chaises d'attente; 1 Perm Computer PC2000 Realiste; 1 séchoir à main Euro 2000; 1 "clippier" Oster Pro; 1 "clippier" Beard Trimmer ER200. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou

chèque visé au plus offrant et dernier enchérissseur. MARTIN THÉROUX, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 21 décembre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, (CH. CIVILE) SUPERIEURE, NO: 500-12-121822-831 - Bref d'exécution, procès-verbal de saisie-exécution, SYLVIE BINETTE, Partie demanderesse, vs- SERGE FAUCHER, Partie défenderesse. Le 11ème jour de janvier 1995, à 10h30, au 8455 Decarie, #200, MONTRÉAL, QUE, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE FAUCHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC 1978; 2 brouettes à manchoirs; 1 malaxeur à ciment électrique; 1 bureau de travail; 1 machine à écrire électrique Olivetti. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérissseur. MARTIN THÉROUX, Huissier du District de

Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 21 décembre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR DES PETITES CAUSES, NO: 540-32-00085-949 - Nouvel avis de vente des biens d'achat saisis par: Le greffier pour et au nom de LOUISE BELANGER, Partie demanderesse vs- MICHEL LECLERC, Partie défenderesse. Le 9 janvier 1995, à 10h00, au 4284, STE-ROSE, LAVAL, QC, District de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MICHEL LECLERC, saisis en cette cause, consistant en: 1 Cabanon modèle Maurice 1; 1 cabanon modèle Estrie 1; 1 cabanon modèle Abitibi 1; 1 camion couleur bleu GMC Ventura 35 # série illisible. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, Huissier du district de Laval, (514)882-1921, Mtl: 328-1122, BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-32-000794-941, PORTES ET FENÊTRES J. LACROIX

INC., PARTIE DEMANDERESSE, VS LES ENTREPRISES ANTONIN BELLEY INC., PARTIE DÉFENDRESSE, AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION, le 13 janvier 1995, à 12h00, au 1360 De Roy à St-Calixte. Lesdits biens consistent en: 1 camion Chevrolet 1978; 1 dachylo Adler Universel 390; 1 classeur; 1 bureau; 2 brouettes à manchoirs; Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérissseur. MARTIN THÉROUX, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 21 décembre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-27-011751-931, PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour la créance du procureur général, PARTIE DEMANDERESSE, VS GRANTY CHRISTOPHER, PARTIE DÉFENDRESSE, AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION, le 10 janvier 1995, à 15h00, au 20 Notre-Dame, #102, à

Charlemagne. Lesdits biens consistent en: 1 téléviseur Panasonic 28" environ; 1 divan et 1 causeuse en tissu; 1 vidéo Panasonic. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérissseur. DANY GRAND MAISON, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 21 décembre 1994.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie YAFFE (QUEBEC) INC./YAFFE (QUEBEC) INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. MONTRÉAL, le 22 décembre 1994. MARTINEAU WALKER, Procureurs de la compagnie.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-27-009948-933 ET 705-27-009878-932, PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour la créance du procureur général, PARTIE DEMANDERESSE, VS TOMASSO SASSO, PARTIE DÉFENDRESSE, AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION,

le 11 janvier 1995, à 10h00, au 901, rue Mayo à Laval. Lesdits biens consistent en: 1 automobile Chrysler Laser, 1986. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérissseur. MARTIN THÉROUX, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 21 décembre 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-27-012702-933, PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour la créance du procureur général, PARTIE DEMANDERESSE VS MARTIN, STEPHANE, PARTIE DÉFENDRESSE, AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION, le 10 janvier 1995, à 14h00, au 3940, rue Boulet à St-Gérard Majella. Lesdits biens consistent en: 1 téléviseur Hitachi, 21" environ; 1 divan et 1 causeuse et 1 fauteuil en tissu; 1

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le Devoir ne sera pas publié le lundi 2 janvier 1995.

RÉSERVATION ET MATÉRIEL

Publication du 31 décembre :	jeudi 22 décembre 14h
Publication du 3 janvier :	vendredi 30 décembre 9h
Publication du 4 janvier :	vendredi 30 décembre 11h
Publication du 5 janvier :	vendredi 30 décembre 11h

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Article 36a de la Charte

2e avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 9 décembre 1994, en vertu de la résolution CE93 03032 du Comité exécutif du 22 décembre 1993, lui déléguant ce pouvoir, les descriptions des parties de ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

- Partie de la ruelle située au nord de la rue Galt et à l'ouest de la rue Laurendeau, faisant partie du cadastre de la Paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrite comme suit:
 - une partie du lot huit cent vingt-quatre de la subdivision du lot originaire deux cent vingt-neuf (229-Ptie 824) (ruelle).

Cette partie de ruelle est montrée sur le plan G-47 Saint-Paul du Service des travaux publics.

- Partie de la ruelle située au sud-est du boulevard Henri-Bourassa Est entre les avenues Millen et Durham, faisant partie du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrite comme suit:
 - une partie du lot huit cent vingt-quatre de la subdivision du lot originaire deux cent vingt-neuf (229-Ptie 824) (ruelle).

Cette partie de lot est montrée sur le plan H-63 Ahumich du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 19 décembre 1994

Le greffier,
Léon Laberge

Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: NICOLA TERRASI, cuisinier - domicilié et résident au 12400, 58e Avenue à Rivière des Prairies (Québec) H1E 2P2

AVIS est donné que NICOLA TERRASI a fait cession de ses biens le 20 décembre 1994 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 janvier 1995, à 9h45 au bureau du syndic situé au 7744, rue Sherbrooke Est, bureau 101 à Montréal.

Montréal, ce 23 décembre 1994.
Jean Fortin & Associés Inc.
7744, rue Sherbrooke Est
bureau 101
Montréal (Québec)
H1L 1A1
Tél.: (514) 351-1646

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

pour 14 h, heure de Montréal

ABA.40691.F

Le

LE DEVOIR

LE MONDE

Le directeur de la CIA démissionne

Washington (AFP) — James Woolsey, directeur de la CIA, a démissionné de ses fonctions à la tête de la plus importante agence de renseignement des États-Unis, dernière victime de l'affaire Aldrich Ames, cet agent double à l'origine d'un des plus humiliants déboires subis par l'espionnage américain.

Dans un communiqué rendu public hier après-midi par la Maison-Blanche, le président Clinton a annoncé qu'il avait accepté «avec regret» la démission de M. Woolsey et l'a félicité pour «avoir fait progresser la transformation du renseignement américain dans le cadre de l'après-guerre froide».

La Maison-Blanche n'a donné aucune indication sur le successeur de M. Woolsey dont la démission, selon un haut responsable parlant sous couvert de l'anonymat, sera effective le 31 décembre. Le nom de l'actuel numéro deux du Pentagone, John Deutch, avait été mentionné il y a quelque temps comme un candidat potentiel.

M. Woolsey, 53 ans, faisait partie de l'administration de Bill Clinton depuis son début et avait été désigné comme directeur de la CIA en décembre 1992. Il a expliqué hier que «sa famille avait joué un rôle prééminent (...) dans sa décision de regagner le secteur privé».

Le 18 décembre, dans une interview à la chaîne CNN, il affirmait cependant qu'il «envisageait de demeurer dans ses fonctions» et que la durée de son mandat à la tête de la CIA dépendait uniquement de lui et du président des États-Unis.

Bien que ni la Maison-Blanche ni le directeur de la CIA n'aient mentionné hier le nom de Aldrich Ames, il faisait peu de doutes que la polémique suscitée par l'arrestation, en février dernier, de cet agent double a joué un rôle crucial dans le départ de M. Woolsey.

Fonctionnaire de la CIA pendant trente et un ans, Aldrich Ames a travaillé pendant huit ans, à partir de 1985, pour l'URSS puis la Russie postcommuniste. Sa trahison qui lui a rapporté 2,5 millions de dollars aurait coûté la vie à une dizaine d'agents secrets.

Depuis son arrestation et sa condamnation à la prison à vie, la CIA et son directeur n'ont cessé d'être critiqués par le Congrès pour leur laxisme et le relâchement des règles de sécurité.

James Woolsey s'est refusé à tout limogeage. Onze hauts fonctionnaires de l'agence ont été réprimandés, une sanction qu'une commission du Sénat a jugée «sérieusement inadéquante» pour «un désastre aux proportions sans précédent».

Dans un rapport d'enquête, la commission du renseignement du Sénat a en outre affirmé que les organes compétents du Congrès n'avaient pas été notifiés comme ils auraient dû l'être des pertes en vies humaines que Ames a reconnu avoir provoquées par sa trahison.

Les critiques qui ne cessaient d'être émises envers la CIA avaient amené le prédécesseur de Bill Clinton à la Maison-Blanche, le républicain George Bush, lui-même ancien directeur de la CIA, à se déclarer martel «fatigué et écouré de voir la CIA traînée dans la boue».

La première interview télévisée de Aldrich Ames, accordée à la chaîne CNN, avait suscité cette réaction de M. Bush. Quatre prédécesseurs de M. Woolsey lui avaient aussi exprimé leur soutien à cette occasion.

BOSNIE

Abdic prêt à respecter la trêve

Bihac (Reuter) — Le chef musulman dissident Fikret Abdic a accepté hier de cesser le combat dans l'enclave de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie, à l'issue d'entretiens avec le général Michael Rose, commandant de la FORPRONU, a-t-on appris de source proche de l'ONU.

«Abdic a appelé Rose avant son départ de l'enclave de Bihac pour lui dire qu'il acceptait le cessez-le-feu qu'il (Rose) lui avait proposé durant des entretiens à Velika Kladusa», a-t-on précisé.

Le commandant de la FORPRONU s'était rendu en hélicoptère de Split (Croatie) à Bihac pour tenter d'y obtenir l'arrêt des hostilités qui menacent l'accord de cessez-le-feu global signé vendredi dernier par les Serbes et les Musulmans de Bosnie.

Il s'est entretenu avec le général Atif Dudakovic, commandant du Ve corps de l'armée gouvernementale bosniaque, et le commissaire du gouvernement pour Bihac, Mirsad Veladžić, avant de rencontrer Fikret Abdic, dans son fief de Velika Kladusa, dans le nord de la poche de Bihac.

Le général Rose a ensuite tenté de se rendre au Q.G. des Serbes de Croatie à Knin, capitale de la république autoproclamée de Krajina, mais les mauvais temps l'ont forcé à rentrer à Sarajevo.

Ni les Serbes de Krajina ni les partisans de Fikret Abdic, alliés contre l'armée gouvernementale bosniaque dans la poche de Bihac, n'ont signé le cessez-le-feu négocié par l'ancien président américain Jimmy Carter et entré en vigueur samedi dernier en Bosnie.



Des enfants se sont réfugiés dans une pièce de leur orphelinat qui a été bombardé hier par des avions russes.

Les troupes russes tentent de prendre Grozny

D'APRÈS AFP, REUTERS ET AP

Grozny — L'armée russe a lancé hier à l'aube son assaut vers Grozny, et après une journée d'intenses bombardements sur la ville et ses alentours, et de combats sur des fronts de plus en plus proches, se trouvait hier soir en certains points à moins de 5 km du centre de la capitale tchétchène.

Alors que les avions russes, qui ont bombardé la ville même, tôt hier matin, continuaient hier soir à survoler Grozny et à lâcher des bombes sur les alentours, les combats les plus acharnés en fin d'après-midi se déroulaient à Khan-kala, le quartier de l'aérodrome militaire juste à la sortie de la ville à l'est, à environ quatre kilomètres du palais présidentiel.

A Moscou, Oleg Lobov, membre du Conseil de sécurité russe, a même annoncé hier soir que les troupes russes contrôlaient le terrain de Khan-kala.

«Une de leurs divisions est entièrement encerclée, et ils nous tirent dessus avec tout ce qu'ils ont, avions, hélicoptères, chars, artillerie, pour tenter de passer vers la ville», a expliqué à l'AFP Chamyel Bessaïev, le commandant des forces tchétchènes à cet endroit, sur la route menant à l'aérodrome.

Selon Lobov, l'offensive russe sur la

capitale tchétchène sera victorieuse, quelle que soit la résistance opposée par les forces séparatistes. «Grozny ne sera pas prise d'un seul coup. Elle sera libérée», a-t-il dit.

Au lendemain de la promesse de Boris Eltsine de faire cesser tout bombardement qui puisse faire des victimes civiles à Grozny, l'aviation russe a — malgré ses démentis — repris ses raids sur la capitale tchétchène. Plusieurs témoins ont également signalé l'avance des forces terrestres dans les faubourgs de Grozny.

Le fait que les partisans du général Djokhar Doudaïev rejettent les propositions russes de pourparlers semble bien ne pas avoir plu à Boris Eltsine, qui s'était montré inflexible mardi dans son discours à la nation: «Aucun des territoires n'a le droit de faire sécession de la Russie».

Le fait est que dès 9h, des militaires tchétchènes affirmaient à l'agence ITAR-Tass qu'un faubourg de Grozny était attaqué au missile et qu'un autre raid était mené sur le village d'Urus-Martani, à 25 km au sud-ouest de la capitale. Cette attaque aurait fait plusieurs victimes, qui seraient à ajouter au dernier bilan avancé par les autorités tchétchènes: 200 morts à Grozny depuis le début des raids, et de nombreux autres ailleurs.

Un peu plus tard dans la matinée, un orphelinat du centre de Grozny a été

complètement détruit, les bombardements ayant creusé un cratère dans la cour et provoqué l'effondrement du bâtiment de six étages. Miraculeusement, aucun enfant n'a été tué ni même blessé, tous étant réfugiés dans la cave, avec le personnel, au moment de l'attaque.

Par ailleurs, le président géorgien, Edouard Chevardnadze, a déclaré que l'anarchie risque de régner ça et là dans le monde, et notamment en Europe, si Moscou ne parvient pas à étouffer les volontés séparatistes des Tchétchènes.

«Si la Russie accepte la sécession de la Tchétchénie, elle devra aussi accepter la dislocation de la Russie elle-même. Cela signifie le commencement de l'anarchie sur le continent européen, et pas seulement en Europe», a-t-il à Reuter dans une interview.

«Il ne suffit pas de dire qu'il s'agit juste d'une affaire intérieure russe. D'un côté règne la douleur; ces gens sont nos voisins et nos amis», dit l'ancien ministre soviétique des Affaires étrangères.

«Je ne peux pas me placer en défenseur du gouvernement russe. Mais ils n'ont pas d'autre solution. Je ne vois pas d'autre moyen de résoudre ce problème sinon par des moyens militaires. Tous les autres moyens se sont avérés inefficaces durant ces trois ans (depuis l'indépendance)», a-t-il ajouté.

MEXIQUE

Les Zapatistes acceptent le dialogue

San Cristobal de Las Casas (AFP) — La guérilla zapatiste a implicitement accepté le dialogue avec le gouvernement mexicain, en indiquant mardi soir dans un communiqué qu'elle reconnaissait le ministre de l'Intérieur, M. Esteban Moctezuma, comme «représentant du pouvoir exécutif fédéral».

Dans un bref communiqué, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), à l'origine du soulèvement armé du 1er janvier dernier dans le Chiapas, a ajouté qu'elle «salue la décision gouvernementale de reconnaître la CONAI comme médiateur».

La CONAI (Commission nationale de médiation) est composée de personnalités de bonne volonté proches de l'évêque de San Cristobal de Las Casas, Mgr Samuel Ruiz, qui en est le fondateur et le président, et avait déjà été reconnue par l'EZLN comme instance médiatrice.

Face à la pression de la guérilla, qui avait annoncé la «reprise de ses opérations» et «la fin de la trêve» le 19 décembre dernier, le président Ernesto Zedillo avait indiqué la veille de Noël que son gouvernement reconnaissait

la CONAI, et que M. Esteban Moctezuma représenterait l'Etat mexicain en cas de pourparlers éventuels.

A Mexico, le ministère de l'Intérieur a annoncé peu après que soit connu le communiqué de l'EZLN que le président Zedillo avait «donné l'ordre à l'armée de se retirer des deux villages de San Tintin et Monte Libano», proches de la zone rebelle, où elle avait récemment pris position, afin de «favoriser le climat de détente au Chiapas» et pour «répondre aux signaux encourageants envoyés par l'EZLN».

Le communiqué de l'EZLN, qui indique d'autre part qu'elle «ne reconnaît comme officielle que les communications passant par la CONAI», ne fait aucune référence pour le moment à une nouvelle trêve éventuelle.

Toutefois, les observateurs relèvent que la «reprise des opérations» annoncée par l'EZLN s'est en fait essentiellement caractérisée jusqu'ici par un jeu du chat et de la souris avec l'armée mexicaine, la guérilla se retirant à chaque mouvement de celle-ci, sans qu'aucun coup de feu n'ait été tiré.

EN BREF

ISLAMISTES ABATTUS EN ÉGYPTÉ

Assiout (Reuter) — La police égyptienne a abattu hier six islamistes, membres présumés du Gama'a al-Islamiya, dans la province de Mynia, en Haute-Egypte, a-t-on appris de source proche des services de sécurité. Les six hommes ont été tués dans une fusillade survenue près de la ville d'Abou Kirkas. Cinq activistes islamistes qui s'étaient cachés dans un champ de cannes à sucre sont morts, ainsi que le conducteur d'un tracteur dépêché par la police pour les débusquer. Ces incidents surviennent au lendemain d'une autre fusillade entre islamistes et policiers égyptiens à Farchout, dans la province méridionale de Qena. Les islamistes avaient ouvert le feu sur des policiers à bord d'un train, tuant l'un d'eux et en blessant un autre. La police a ajouté avoir abattu le même jour un activiste islamiste lors d'un accrochage près de Mallawi, à 260 km au sud du Caire.

LES FILES D'ATTENTE ONT VÉCU

Londres (AFP) — Les files d'attente, aussi célèbres que disciplinées, aux arrêts de bus de Londres ont vécu, du moins formellement: à compter du 1er janvier prochain, la Compagnie des transports londoniens n'en fait plus une obligation légale. Un porte-parole de London Transport (LT) a expliqué hier que le comité directeur avait décidé de supprimer cet arrêté, qui date de 1937, parce qu'il était devenu de facto caduc, personne ne pouvant se souvenir d'un cas de contravention pour non-respect d'une file d'attente. «Il n'y aura pas de risque de bousculade ou d'émeute: nous restons une société bien éduquée», a ajouté le porte-parole. «La plupart des gens ne réalisent sans doute pas qu'il existait un arrêté sur l'obligation légale de faire la queue, mais le font parce qu'ils ont de bonnes manières». L'arrêté avait été pris en 1937 pour faire face à une subite augmentation de l'utilisation des transports en commun. «Il était assorti, je crois, d'une amende de deux livres environ pour les contrevenants», a indiqué le porte-parole.

«JE CRACHE SUR L'OCCIDENT»

Moscou (AFP) — Le leader ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski va publier en 1995 un nouveau livre intitulé *Je crache sur l'Occident*, a rapporté hier l'agence ITAR-TASS. M. Jirinovski a donné son accord pour que son nouvel ouvrage soit publié par la revue *Jeune garde*, un périodique de tendance nationale-patriote, selon le service de presse de son Parti libéral démocrate (LDPR), cité par l'agence. Selon le LDPR l'ouvrage sera, en dépit de son titre des plus prosaïques, un «livre de type philosophique». Le leader ultranationaliste avait publié en 1993 un livre intitulé *Dernier bond vers le sud*, dans lequel il aspirait notamment à voir les soldats russes «laver leurs bottes dans l'Océan indien». A la suite de cette parution, une enquête judiciaire — qui n'est toujours pas close — avait été ouverte contre lui pour «incitation à la haine» et «apologie de la guerre».

LA LIBYE VEUT DIALOGUER AVEC LES ÉTATS-UNIS

Tripoli (AFP) — Tripoli a appelé hier Washington au dialogue pour résoudre la crise née de l'attentat de Lockerbie, affirmant avoir déjà tout tenté dans ce but. «Nous appelons les États-Unis à un dialogue direct pour discuter de toutes les questions litigieuses et non seulement celle de Lockerbie», a déclaré à l'AFP le secrétaire de la commission des Affaires étrangères du Comité général du peuple libyen (parlement), M. Saad Moujber. Le ministre libyen de l'Information Ahmad Ibrahim a pour sa part déclaré à l'AFP que «la Libye a déjà fait tout ce qu'elle peut pour résoudre la crise, alors que les autres n'ont rien donné», accusant Washington et Londres «d'obstruction». Il faisait allusion à la proposition libyenne de faire juger par la Cour internationale de Justice de La Haye les deux Libyens soupçonnés par les États-Unis et la Grande-Bretagne d'avoir été mêlés à l'attentat contre un avion de la Panam, qui a explosé au-dessus de Lockerbie (Ecosse), faisant 270 morts, en décembre 1988. Washington et Londres, qui exigent un jugement des deux suspects en Ecosse ou aux États-Unis, ont obtenu du Conseil de sécurité de l'ONU la mise en place d'un embargo aérien et militaire contre la Libye pour la forcer à satisfaire leurs demandes.

PERQUISITIONS CHEZ LE HAMAS

Gaza (Reuter) — La police autonome palestinienne a effectué mardi des perquisitions au domicile de membres présumés du Hamas mais n'a saisi que des munitions, ont rapporté hier des témoins et des militants du mouvement intégriste. Les recherches ont eu lieu dans la ville de Gaza et dans le camp de réfugiés de Djebalya. Mahmoud Zahar, un dirigeant du Hamas, a estimé que cette opération policière ne faisait qu'aggraver les tensions entre l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat et le mouvement de résistance islamique dans les territoires autonomes. Israël exige de l'Autorité palestinienne qu'elle désarme les militants islamistes dans le cadre de l'accord d'autonomie signé en mai dernier au Caire.

L'Europe des Douze passe à celle des Quinze

La Suède, la Finlande et l'Autriche accèdent à l'Union européenne le 1^{er} janvier

Bruxelles (AFP) — Neuf ans après l'arrivée de l'Espagne et du Portugal la Communauté européenne s'étendra au 1er janvier 1995 du Péloponnèse au cercle polaire et de l'Atlantique à la frontière hongroise avec l'arrivée de trois nouveaux membres, la Suède, la Finlande et l'Autriche.

Contrairement à celui de 1986, le nouvel élargissement de l'Europe nourrit des ambitions plus poussées: créer une véritable Union européenne dotée d'une politique étrangère et de sécurité commune ainsi qu'une monnaie unique avant la fin de ce siècle, conformément au Traité de Maastricht.

Le nouvel ensemble de plus de 370 millions d'habitants fonctionnera dès le début dans un espace économique sans frontières intérieures,

avec une liberté de circulation pour les capitaux, les marchandises et les services et la promesse d'une prochaine libre-circulation des personnes sans contrôles d'identités aux frontières entre sept pays dans un premier temps (Bénélux, France, Allemagne, Espagne, Portugal).

Pour mettre au point les traités d'adhésion de l'Espagne et du Portugal, il avait fallu près de dix ans. Les négociations avec les trois nouveaux arrivants ont été bouclées en un an à peine.

Mais l'Autriche, la Suède et la Finlande sont des pays riches à forte tradition démocratique et en pointe dans le domaine social et la protection de l'environnement. Accepter l'acquis communautaire, autrement dit les règles existantes déjà dans la Communauté européenne à

leur entrée, ne leur posait pas de problème.

Au contraire, leur arrivée devrait pousser les Douze à rattraper le retard de l'UE, notamment en matière d'environnement, pendant une période de transition de quatre ans prévue pour adapter la législation communautaire au niveau plus élevé des nouveaux adhérents.

En ce qui concerne les échanges commerciaux et économiques, l'appartenance des trois nouveaux membres à la zone de libre-échange de l'Espace économique européen (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Lichtenstein, Suède) a largement facilité leur entrée dans le grand marché unique.

Par contre les dossiers plus ardues tels que l'agriculture ou les aides régionales ont nécessité

d'après négociations marathons au printemps 1994.

Afin d'éviter à leurs agriculteurs un «big bang» douloureux au 1er janvier 1995 pour adapter immédiatement leurs prix à ceux de la politique agricole commune (PAC) jusqu'à deux fois plus bas, les Autrichiens et les Finlandais ont obtenu de pouvoir poursuivre l'octroi d'aides pendant une période transitoire et de façon dégressive.

La Suède, qui avait procédé à temps aux ajustements nécessaires en matière de prix agricoles, a obtenu une compensation financière à titre de reconnaissance pour ses efforts.

La bataille pour les aides régionales a été tout aussi rude: Helsinki réclamait des aides communautaires massives pour la plupart de

son territoire arguant du fait que l'été finlandais ne dure que quelques semaines et qu'il faut éviter la désertification des régions jouxtant les 1300 km de frontière commune avec la Russie.

Finalement les régions finlandaises à faible densité de population (moins de huit habitants par km²) auront droit à des aides particulières, de même que les régions arctiques des deux nouveaux adhérents nordiques.

Vienne, de son côté a obtenu des concessions en matière d'agriculture de montagne pour pouvoir continuer pendant une période transitoire à subventionner ces secteurs, ainsi qu'une période transitoire pour limiter le passage des camions européens en transit sur son réseau routier.

Quant à la politique extérieure et de sécurité commune, elle ne posera pas de problèmes aux nouveaux membres, malgré leur traditionnellement neutralité, vu le peu d'engagement actuel de l'Union européenne à lancer des actions communes.

Enfin, les trois nouveaux adhérents participeront pleinement à toutes les institutions européennes dont le fonctionnement avait pourtant été imaginé pour une communauté à Six en 1957. Le système de vote au sein du Conseil des ministres de l'Union européenne, qui a déjà largement montré ses limites, sera dans un premier temps simplement adapté mathématiquement mais devra être sérieusement réformé lors du grand nettoyage des institutions prévue pour 1996.

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



BERRI: 1280, Berri (288-2115) — **La cloche et l'idiot** 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — **Le bagarreur de rue** 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45 — **Le livre de la jungle** dim. au jeu. 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — **Richie Rich** (v.f.) 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 15; sam. 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h; dim. au jeu. 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h; dim. au jeu. 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h; dim. au jeu. 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 45

BROSSARD: (849-3456) — **Harcèlement** 19 h, 21 h 40 — **Richie Rich** 12 h 40, 14 h 50, 17 h — **Junior** 14 h 45, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45, 23 h 15 — **La princesse des cygnes** ven. 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15 — **La princesse des cygnes** 12 h 30 — **Dumb and Dumber** 12 h 30, 14 h 45, 17 h 10, 19 h 35

CARREFOUR DU NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — **Junior** dim. au jeu. 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30 — **La princesse des cygnes** lun. au jeu. 10 h, 12 h 30 — **La cloche et l'idiot** 10 h, 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30 — **Le roi lion** 10 h, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h — **Le bagarreur de rue** 10 h, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h — **Le livre de la jungle** lun. au jeu. 10 h, 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30 — **Zone critique** 20 h, 22 h — **Richie Rich** lun. au jeu. 10 h, 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50 — **Harcèlement** 19 h, 21 h 30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **Mixed Nuts** 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10 — **Junior** (v.a.) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — **Pulp Fiction** dim. au jeu. aucune représentation — **Nell** 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 15 — **Ready to wear** dim. au jeu. 10 h, 12 h 30, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 30 — **Richie Rich** 13 h 10, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 25 — **Dumb and Dumber** 13 h 10, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 25 — **Dumb and Dumber** 13 h 10, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 25

CENTRE EATON: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — **Jungle Book** dim. lun. mar. mer. jeu. 19 h 25, 21 h 50, lun. mar. mer. jeu. 12 h, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 45 — **Lion King** mar. mer. jeu. 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25 — **I.Q.** mar. mer. jeu. 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25 — **Richie Rich** mar. mer. jeu. 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25 — **Zone critique** mar. mer. jeu. 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 35

CINÉ-CAMPOUS: 2332, bd Édouard-Montpetit, 6e étage (343-7682)

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, bd de Mortagne, Boucherville — **Harcèlement** 12 h 10, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h — **Miracle de la 34e rue** 10 h — **Richard et le secret des livres magiques** 10 h, 11 h 40 — **Nell** dim. au jeu. 10 h, 12 h 15, 15 h, 17 h 10, 19 h 30, 22 h; dern. par. mar. mer. minuit — **Le livre de la jungle** dim. au jeu. 10 h, 12 h 15, 14 h 30, 17 h, 19 h, 21 h 15; dern. par. mar. 23 h 30 — **Le bagarreur de rue** 10 h, 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 19 h, 21 h 30; dern. par. mar. 23 h 30 — **Junior** lun. au jeu. 10 h 30, 12 h 30, 15 h 30, 20 h, 22 h; dern. par. mar. 23 h 30 — **La princesse des cygnes** lun. au jeu. 9 h 40, 11 h 40, 13 h 40 — **Richie Rich** 10 h, 12 h 30, 14 h 30, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; dern. par. mar. 23 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — **Little Women** 13 h 30, 15 h 15, 19 h, 21 h 20 — **Junior** 21 h 30 — **Dumb and Dumber** 13 h 30, 14 h, 16 h, 18 h 30, 19 h, 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — **Le bagarreur de rue** 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25, 23 h 25 — **Junior** (v.f.) 13 h, 15 h 45, 19 h 15, 21 h 25, 23 h 25 — **La princesse des cygnes** 12 h 30, 15 h 10 — **Richie Rich** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, 23 h — **Harcèlement** 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30, 23 h 45 — **Le livre de la jungle** dim. au jeu. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20, 23 h 20 — **La cloche et l'idiot** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 20, 23 h 20 — **Le guerrier** 19 h 10 — **Témoins silencieux** 19 h 15 — **Le file du temps** 21 h 35

CINÉMA PARALLÈLE: 3682, bd St-Laurent (843-6001) — Jusqu'à 25 janvier (sauf les 31 décembre et 1er janvier): **Anna: 6-18**, Nikita Mikhailov (primeur), Du 26 au 30 décembre, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30, Du 2 au 25 janvier, lun. au ven. 19 h 30, 21 h 30; sam. et dim. supplémentaires à 13 h, 15 h et 17 h.

CINÉMA DE PARIS: 896, Ste-Catherine O. (875-7284) — **Little Buddha** 13 h 45 — **The Unbearable Lightness of Being** 16 h — **The Player** 19 h 15 — **Bitter Moon** 21 h 45

CINÉMA PIONTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — **Dumb and Dumber** 13 h 30, 16 h, 19 h 15 — **Ready to wear** dim. au jeu. 13 h 30, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 25 — **Junior** (v.a.) 21 h 20 — **Nell** (v.a.) dim. au jeu. 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20 — **Streetfighter** 13 h 30, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 45 — **Dumb and Dumber** 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — **Little Women** dim. au jeu. 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 15

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse — **Richie Rich** (v.f.) 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, 23 h — **Harcèlement** 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30, 23 h 45 — **La cloche et l'idiot** dim. au jeu. 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 30 — **Richie Rich** (v.f.) 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 30 — **La princesse des cygnes** 12 h 30, 15 h 10, 17 h 15 — **Junior** (v.f.) 13 h, 15 h 15, 19 h 15, 21 h 25, 23 h 35 — **Le bagarreur de rue** 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25, 23 h 35 — **Zone critique** 13 h 15, 15 h 20, 19 h, 21 h, 23 h — **Le livre de la jungle** dim. au jeu. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20, 23 h 20

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 335, de Maisonneuve E. (842-9768) — Fermée pour la période des Fêtes.

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: (849-3456) — **Le livre de la jungle** lun. au jeu. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30 — **Mixed Nuts** 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30 — **Junior** (v.a.) 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20 — **Le professionnel** lun. au jeu. 13 h, 19 h — **Priscilla Queen of the Desert** dim. au jeu. 16 h 15, 21 h 25 — **Rouge** 13 h 15, 16 h, 19 h 10, 21 h 30 — **Little Women** lun. au jeu. 13 h 05, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40 — **Streetfighter** 13 h 05, 16 h 05, 19 h, 21 h 30 — **Fiction** pulpeuse 13 h, 16 h 15, 20 h

COMPLEXE DESJARDINS: (288-3141) — **Nell** (v.f.) lun. au jeu. 13 h 30, 13 h 45, 16 h, 19 h 30, 18 h 45, 21 h 10, 21 h 15, 21 h 40 — **Harcèlement** 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35 — **Miracle de la 34e rue** lun. au jeu. 14 h, 16 h 25 — **Une famille formidable** dim. au jeu. 19 h 05, 21 h 20

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL: 1400, de Maisonneuve Ouest (848-3878) — Fermé jusqu'à 5 janvier pour la période des Fêtes.

CRÉMAZIE: 8610, St-Denis (388-4210) — **La cloche et l'idiot** 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25

DAUPHIN: 2396, Beaubien — **Harcèlement** dim. au jeu. 19 h, 21 h 30 — **Richie Rich** lun. au jeu. 13 h, 15 h, 17 h — **Le livre de la jungle** lun. au jeu. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 15

DÉCARIE: (849-3456) — **Streetfighter** 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40 — **Speechless** 13 h 30, 15 h 40, 19 h, 21 h 15

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — **Lion King** 13 h, 14 h 50, dim. 14 h 50 — **Disclosure** 16 h 40, 19 h 05, 21 h 40 — **Mixed Nuts** 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15 — **Junior** 13 h — **Dumb and Dumber** 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25 — **Speechless** 13 h 30, 15 h 50, 19 h

20, 21 h 20

DU PARC: 3575, du Parc (844-9470) — **Disclosure** 18 h 45, 21 h 25 — **I.Q.** 19 h, 21 h 30 — **Speechless** 19 h 10, 21 h 40

FAMOUS PLAYERS PIONTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — **Star Trek: Generations** 19 h 25, 21 h 50 — **I.Q.** 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35 — **Lion King** 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15 — **Drop Zone** 12 h 10, 14 h 35, 17 h, 19 h 25, 21 h 50 — **The Santa Clause** 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h, 21 h 20 — **Speechless** 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35 — **Richie Rich** 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 30 — **Disclosure** 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45 — **Jungle Book** 12 h, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 40

FAUBOURG SAINT-CAESAR: 1616, Ste-Catherine O. (932-2230) — **Pulp Fiction** 15 h 15, 18 h 30, 21 h 20 — **Nell** (v.a.) dim. au jeu. 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 35 — **Mrs. Parker & the Vicious Circle** 14 h 05, 16 h 35, 19 h 21 h 25 — **Ready to wear** dim. au jeu. 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 25

GALERIES LAVAL: 1545, Le Corbusier (688-7776) — **Richard et le secret des livres magiques** lun. au jeu. 12 h 45 — **Little Women** dim. au jeu. 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 — **Junior** (v.a.) dim. au jeu. 14 h 40, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 25 — **La princesse des cygnes** lun. au jeu. 12 h 45 — **Le livre de la jungle** lun. au jeu. 12 h 55, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20 — **Nell** (v.f.) lun. au jeu. 14 h, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 25 — **Streetfighter** lun. au jeu. 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 40 — **Dumb and Dumber** 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35 — **Harcèlement** 13 h 45, 16 h 10, 19 h, 21 h 30 — **Miracle de la 34e rue** 13 h 30, 16 h 15

GOETHE-INSTITUT: 418, Sherbrooke Est (499-0159) — **GREENFIELD PARK:** 519, Taschereau (671-6129) — **Disclosure** 16 h 30, 19 h 15, 21 h 50 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 05, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20 — **Drop Zone** 12 h, 14 h 20 — **I.Q.** 12 h 30, 14 h 55, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40

IMAX: Vieux-Port de Montréal, angle de la Commune et St-Laurent, qual King-Edward (496-IMAX) — Les 29 et 31 décembre: **Rolling Stones at the Max** 22 h 15 — Jusqu'au 14 mai 1995: **Imagine-30 / À vol d'oiseau** mar. mer. jeu. ven. dim. 10 h 15; mar. jeu. sam. 11 h 45; mar. à dim. 13 h 15, 19 h 15; mer. ven. dim. 20 h 45 — Jusqu'au 15 janvier 1995: **En direct de l'espace / Grand canyon** mar. à dim. 14 h 45; mer. ven. dim. 16 h 45

LAVAL: 1600, Le Corbusier (688-7776) — **The Santa Clause** 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 20 — **Disclosure** 13 h 45, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 50 — **Sans parole** 12 h 45, 15 h 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45 — **Speechless** 12 h 45, 15 h 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45 — **I.Q.** 12 h 30, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 35 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 10, 14 h 40, 17 h, 19 h 10, 21 h 30 — **Richie Rich** 12 h 15, 14 h 40, 17 h, 19 h 10, 21 h 30 — **Jungle Book** 12 h, 14 h 35, 17 h, 19 h 25, 21 h 45 — **Star Trek: Generations** 18 h 45, 21 h 15 — **Drop Zone** 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 30 — **Zone critique** 12 h 35, 14 h 50, 16 h 50, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 30 — **Q.I.** 12 h 30, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 35 — **Lion King** 12 h 15, 14 h 40, 16 h 25 — **Le roi lion** 12 h 30, 14 h 30

LAVAL 2000: 3195, St-Martin O. (687-5207) — **La cloche et l'idiot** 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 25 — **Le bagarreur de rue** 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h, 21 h 05

LOEW'S: 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — **Disclosure** 12 h 40, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 40 — **Speechless** 12 h 15, 14 h 30, 17 h, 19 h 25, 21 h 50 — **The Santa Clause** 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25 — **Stargate** 13 h 30, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 15 — **Star Trek VI: Generations** 13 h 10, 16 h, 18 h 55, 21 h 30

OMEGA: 2665, ch. Chambly (647-1122) — **Le roi lion** 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h — **Zone critique** 19 h 45, 21 h 45 — **Sur les traces du Père Noël** 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 10 — **Enlèvement avec un vampire** 12 h 30 — **Richard et le secret des livres magiques** 12 h 30 — **Le bagarreur de rue** 13 h 45, 15 h 45, 19 h, 21 h 30 — **Le livre de la jungle** 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30

PALACE: 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — **Camilla** 15 h 20, 19 h 35 — **La porte des étoiles** 13 h, 17 h 15, 21 h 30 — **Forrest Gump** 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10 — **Exotica** 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25 — **Low Down Dirty Shame** 13 h 15, 15 h 10, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 25 — **Interview with the Vampire** 13 h 20, 16 h, 18 h, 21 h 15 — **October** 13 h 30, 15 h 30, 19 h 30, 21 h 30

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (866-3856) — **Le roi lion** 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45 — **Colonel Chabert** 18 h 45, 21 h 05 — **Q.I.** 12 h 40, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 25 — **Star Trek: Generations** 13 h, 16 h, 18 h 55, 21 h 10 — **Les roseaux sauvages** 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 15 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 30, 14 h 35, 16 h 35, 19 h 05, 21 h 35 — **Sans parole** 12 h 15, 14 h 20, 16 h 25, 19 h 20, 21 h 30 — **Soleil trompeur** 14 h, 17 h, 20 h

PINE DE STE-ADÈLE: (Pour l'horaire, téléphoner au 279-7655) — **Dumb and Dumber** — **Junior** — **Drop Zone** — **Little Women** — **I.Q.** — **Prêt-à-porter** — **Disclosure**

PLACE ALEXIS NIHON: (935-4246) — **Dumb and Dumber** 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40 — **Streetfighter** 13 h 10, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45 — **Mixed Nuts** 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 40 — **Disclosure** 13 h 35, 16 h 15, 19 h, 21 h 35 — **Dumb and Dumber** 13 h 30, 14 h 15, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 30, 19 h, 21 h 30, 21 h 35 — **Little Women** 13 h 40, 16 h, 19 h 10, 21 h 25

PLACE LONGUEUIL: 825, St-Laurent O. (679-7451) — **La cloche et l'idiot** 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 19 h, 21 h 30 — **Nell** 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges — **Nell** (v.a.) 13 h 45, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 20 — **Drop Zone** 17 h 20, 21 h 20 — **Richie Rich** 13 h 30, 15 h 25, 19 h 15, 21 h 30 — **Junior** (v.a.) 13 h 30 — **Ready to wear** 13 h 30, 15 h 10, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 30 — **Mixed Nuts** 15 h 30, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 20 — **Disclosure** 13 h 35, 16 h 15, 19 h, 21 h 35 — **Dumb and Dumber** 13 h 30, 14 h 15, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 30, 19 h, 21 h 30, 21 h 35 — **Little Women** 13 h 40, 16 h, 19 h 10, 21 h 25

TERREBONNE: (849-3456) — **Le bagarreur de rue** 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25, 23 h 25 — **La cloche et l'idiot** 12 h 45, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20, 23 h 20 — **Harcèlement** 14 h 15, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30, 23 h 45 — **Zone critique** 13 h 15, 15 h 20, 19 h, 21 h, 23 h — **Q.I.** 17 h 15, 19 h 10, 21 h 20, 23 h — **Miracle de la 34e rue** 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 30 — **La cloche et l'idiot** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15, 21 h 30 — **Richie Rich** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, 23 h — **Junior** (v.f.) 13 h, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 25, 23 h 35 — **La princesse des cygnes** 12 h 30, 15 h 10, 17 h 10

VERSAILLÉS: 7275, Sherbrooke E. (353-7880) — **Nell** 13 h 15, 15 h 45, 17 h 15, 21 h 25 — **Zone critique** 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — **Disclosure** 13 h 10, 15 h 55, 19 h, 21 h 30 — **Sans parole** 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35 — **Le roi lion** 12 h 45, 14 h 50 — **Sur les traces du Père Noël** 12 h 35, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 15 — **Q.I.** 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20

GALERIES CAPITALE: (628-2455) — **Q.I.** 10 h 50, 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 19 h, 21 h 20 — **La cloche et l'idiot** 11 h, 13 h 10, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45 — **Le livre de la jungle** 10 h 15, 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — **Le roi lion** 10 h 15, 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — **Harcèlement** 13 h 50, 16 h 15, 19 h 20, 21 h 45 — **Zone critique** 19 h 20, 21 h 30 — **Richie Rich** 11 h 20, 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20 — **Sur les traces du Père Noël** 10 h 40, 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h, 21 h 15

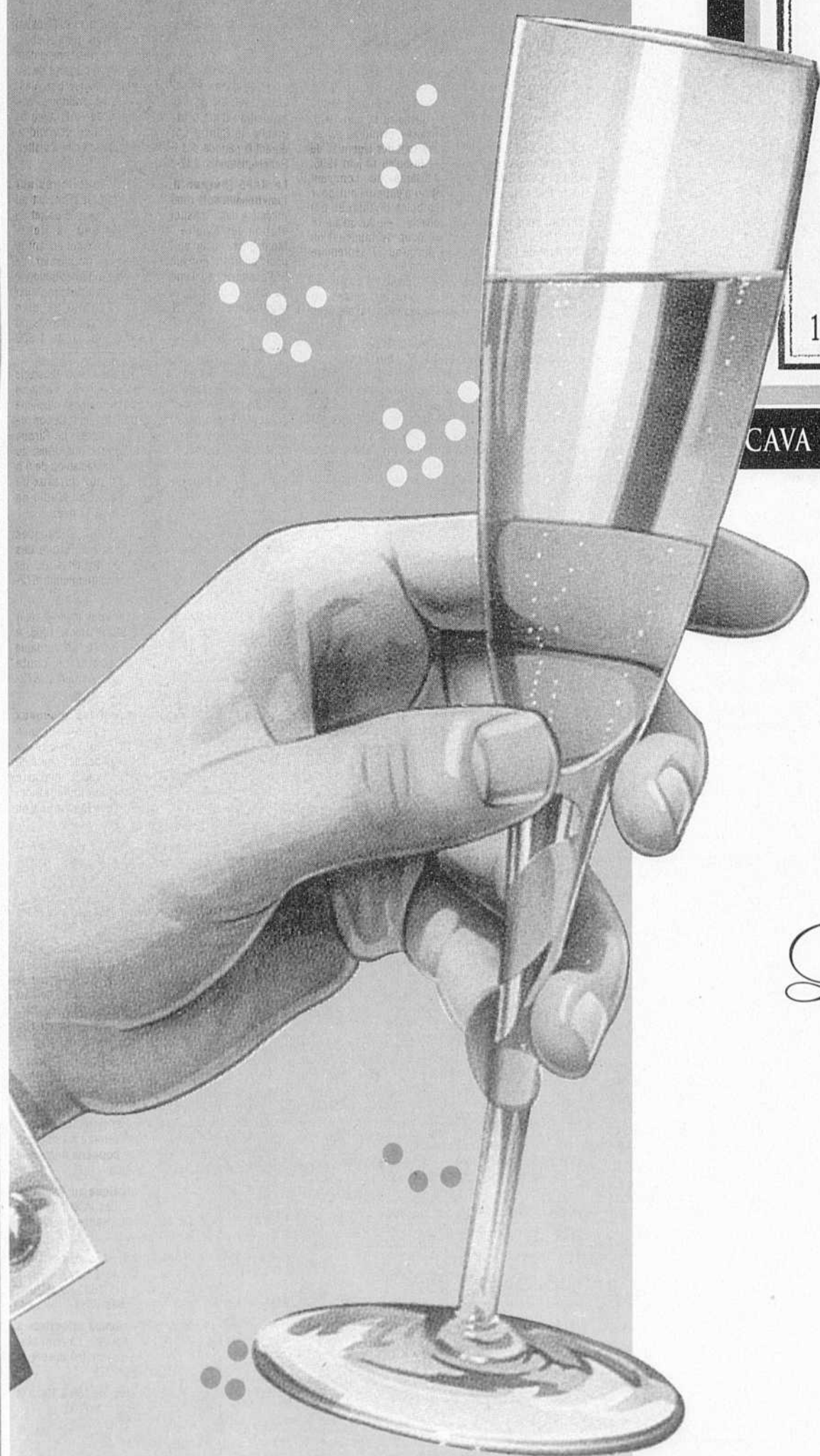
PLACE CHAREST: Nell 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40 — **La princesse des cygnes** 12 h 1



Bonne &
heureuse
année 95

CODORNIU

le mousseux
des moments heureux!



LES SÉLECTIONS

François Fréchette

1155, boul. René-Lévesque O., bureau 3412 Montréal (Québec) H3B 3T3

Fax: (514) 868-1515 Tél.: (514) 868-2020

Brut 1990

L'équilibre parfait obtenu avec le mélange des variétés Xarello et Parellada se complète avec une légère note apportée par le Chardonnay. C'est un vin d'une belle couleur jaune pâle, fruité et délicat, bien équilibré, léger, très agréable. Par sa légèreté et son très bon équilibre, le BRUT CLASICO est bien approprié à l'apéritif, dans l'après midi et accompagne aussi à merveille toutes sortes de repas.

Prix:
11,73 750 ml

23,46 1.5 l

Code: +006262

Sec 1990

Le caractère complémentaire des trois variétés de cépage utilisées produisent un produit merveilleusement équilibré par sa douceur gustative due au contenu modéré de sucre. D'une belle couleur jaune pâle, le Clasico Seco possède des arômes floraux, fin et délicat, c'est un vin léger et très agréable. LE CLASICO SECO est recommandé pour toutes les occasions.

Prix:
10,60 750 ml

6,39 375 ml

Code: +000968

La modération a bien meilleur goût. EducValcool

Prix sujet à changement sans préavis
EN EXCLUSIVITÉ DANS LA PLUPART DES SUCCURSALES DE:
LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

